

L

WINGERSHEIM

Les Quatre Bans



Bulletin municipal N°3 - JANVIER 2019



Sommaire

■ Le mot du maire	3
■ Les décisions du conseil municipal	4 à 15
■ Les réalisations	16 à 20
■ Les projets	21 à 23
■ Les communiqués	24 à 25
■ Activités économiques	26 à 28
■ Coup de projecteur	29 à 37
■ Les écoles	38
■ Intercommunalité	39
■ Vie locale	40 à 41
■ Vie paroissiale	42 à 43
■ Bibliothèque	44 à 45
■ Les associations	46 à 59
■ Histoire locale	60 à 61
■ Infos pratique	62 à 65
■ Etat civil	66 à 67
■ Calendrier des manifestations	68

Permanences Mairies

GINGSHEIM

2 rue des Puits
Tél. 03.88.51.24.80

- Vendredi de 13h30 à 16h30
mairie.gingsheim@payszorn.com

HOHATZENHEIM

1 rue de l'Eglise
Tél. 03.88.51.28.30

- Lundi de 16h00 à 18h00
mairie.hohatzenheim@payszorn.com

MITTELHAUSEN

2 rue Aulach
Tél. 03.88.51.27.11

- Mardi, jeudi, vendredi
de 16h00 à 18h00
mairie.mittelhausen@payszorn.com

WINGERSHEIM

1 Place du Gal de Gaulle
Tél. 03.88.51.26.35

- Lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00
accueil.wingersheim4bans@payszorn.com



LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens,

Le grand événement de cette année 2018 fut l'aboutissement de ce remarquable projet, la construction du nouveau groupe scolaire intercommunal qui accueille 292 élèves réparties en 11 classes, de la maternelle au CM2, avec l'ouverture de 2 classes bilingues en maternelle, et le périscolaire pour 120 enfants. Le 22 septembre, jour de l'inauguration fut jour de fête pour les nombreux invités et élus, ainsi que pour toute la population qui eut l'occasion de visiter ce bel équipement, investissement conséquent pour le bien-être et l'avenir de notre jeunesse.

Autre événement mémorable fût la commémoration de l'Armistice de la première guerre mondiale qui rassembla la population de Wingersheim les Quatre Bans autour du monument aux morts sur le parvis de l'église de Wingersheim. Cette cérémonie chargée en émotion nous rappela le souvenir des 67 disparus de nos 4 communes et nous permit ainsi de faire devoir de mémoire pour les générations futures.

La commune nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans continue le développement de son territoire avec des projets d'aménagement routiers comme l'entrée sud de Mittelhausen, de préservation de son patrimoine avec les rénovations des Eglises de Hohatzenheim et Mittelhausen et de la salle des fêtes de Gingsheim, d'offres de service supplémentaire pour les citoyens avec la création d'une micro-crèche, pour n'en citer que quelques-uns.

Le développement des entreprises et services médicaux et para-médicaux de notre commune démontre également le dynamisme, la compétence et la volonté d'aller de l'avant et de rendre ainsi Wingersheim les Quatre Bans encore plus attractif en offrant de nombreux services et emplois sur place.

Mais cette fin d'année 2018 a été marquée par des événements qui ne peuvent nous laisser indifférents. Qu'il s'agisse de l'attentat de Strasbourg ou des manifestations des gilets jaunes, nous sommes interpellés dans notre quotidien par cette violence qui nous dépasse. Nous ne pouvons qu'exprimer notre compassion et notre solidarité aux victimes de l'attentat et à leur famille et avoir une pensée pour les forces de l'ordre pour leur efficacité. N'oublions pas non plus d'essayer de comprendre les revendications sociales des gilets jaunes qui sont l'expression d'un mal-être d'une partie de la population française, sans pour autant accepter les actes de violence qui ont eu lieu.

Réaffirmons notre attachement aux valeurs de la République que sont la liberté, la fraternité et l'égalité pour nous permettre de continuer à vivre dans un monde plus équitable.

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite une année 2019 pleine de joie, de bonheur et de réussite, dans un esprit de fraternité, d'entraide et de bien vivre ensemble.

Gléck un Gsundheit fér dés néje Johr...

**Votre Maire,
Mireille Goehry**



1) Séance du 30 janvier 2018

Liaison Tranche 3 Hohatzenheim – GSI Avenant au marché de mission de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal

- DECIDE d'approuver l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre portant la rémunération définitive du maître d'œuvre à 7 020 € H.T., au taux de rémunération de 3,60 %.

Liaison verte Tranche 4 Wingersheim Place des Acacias – GSI Avenant au marché de mission de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal

- DECIDE d'approuver l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre portant la rémunération définitive du maître d'œuvre à 17 680 € H.T., au taux de rémunération de 6,80 %.

Commune déléguée de Mittelhausen : Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'entrée Sud

Le Conseil Municipal

- DECIDE de confier la réalisation de l'avant-projet définitif, de la procédure de marché public, de la conduite des opérations jusqu'à la réception des travaux, au Cabinet CARBIENER selon : Le taux de rémunération de 2 % basé sur les travaux estimatifs de 167 332 € H.T. ;
- ARRETE ainsi le montant prévisionnel des honoraires à 3 346,64 € H.T.

Commune déléguée de Mittelhausen : Enquête publique – Déclassement de chemins ruraux pour l'aménagement de l'Entrée Sud

Le Conseil Municipal

- EMET un avis favorable sur le principe ;
- AUTORISE le Maire à mettre à l'enquête publique le dossier, en vertu de l'article L161-10 du Code Rural pour déclassement ;
- DEMANDE au Maire de faire établir le procès-verbal d'arpentage ;
- INVITE le Maire, à l'issue de l'enquête publique, à présenter l'affaire au Conseil Municipal pour la suite de la procédure à adopter selon l'avis donné par le Commissaire-Enquêteur et les observations éventuelles formulées.

Mise en recouvrement de participations au budget principal 2018

Le Conseil Municipal

- ARRETE les recettes au titre :
 - De la participation à la réfection des chemins ruraux de Wingersheim sur la base des montants suivants :
10 000 € versés par l'Association « Au Cœur des Houblonnières d'Alsace » ;
10 000 € versés par l'AFR de Wingersheim ;
 - Du reversement des frais d'étude d'implantation du Groupe Scolaire Intercommunal, engagés par la Commune historique de Wingersheim sur la base du montant de 22 182 € versés par le SIVU sud du Pays de la Zorn ;
 - Du reversement des frais de diagnostic visuel sur le bâtiment situé au 14 rue Jean Loyson

1 800 € versés par M.Cregut ;

Aménagement foncier : Institution de la Commission Communale d'Aménagement Foncier (C. C. A. F.) sur le périmètre de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal

- DEMANDE au Conseil Départemental du Bas-Rhin d'instituer, conformément aux dispositions de l'article L. 121-2 du Code rural et de la pêche maritime, une commission communale d'aménagement foncier dans la Commune de Wingersheim les Quatre Bans pour la mise en œuvre d'une étude préalable d'aménagement foncier.

Approbation du Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du Territoire d'action Ouest pour la période 2018 – 2021

Le Conseil Municipal

- DECIDE d'approuver le Contrat Départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Ouest pour la période 2018-2021, dont les éléments essentiels sont les suivants :
 - les enjeux prioritaires du territoire d'action Ouest ;
 - les modalités de la gouvernance partagée du contrat et la co-construction des projets avec le Département du Bas-Rhin ;
 - les interventions respectives des partenaires en faveur des enjeux prioritaires partagés.

Approbation des statuts modifiés de la Communauté de Commune du Pays de la Zorn : compétences obligatoires

Le Conseil Municipal

- EMET un avis FAVORABLE à la modification des statuts de la Communauté de Communes du PAYS de Zorn conformément à la délibération n° DCC 381/12/2017B.

2) Séance du 5 mars 2018

Approbation du Compte Administratif 2017 Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal

- APPROUVE le compte administratif principal de l'exercice 2017 présenté comme suit

* Section de fonctionnement

Dépenses :	1 165 562,45 €
Recettes :	3 056 968,95 €
Excédent :	1 891 406,50 €

* Section d'investissement

Dépenses :	2 345 584,32 €
Recettes :	1 436 562,01 €
Déficit :	909 022,31 €

RÉSULTAT GLOBAL de l'exercice (excédent) : 982 384,19 €

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017
- constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 1 891 406,50€
- constatant un déficit d'investissement de 909 022,31 €
- DÉCIDE d'affecter en réserve à l'article 1068 la somme de 909 022,31 € pour équilibrer la section d'investissement ;
- DÉCIDE de reporter l'excédent global de l'exercice à l'article 002- excédent de fonctionnement reporté la somme de 982 384,19€.

Approbation du Compte Administratif 2017 Zone d'Activités « LES SAULES »

Le Conseil Municipal

- APPROUVE le compte administratif du budget annexe de la Zone d'activités « LES SAULES » de l'exercice 2017 présenté comme suit :

* Section de fonctionnement

Dépenses :	0,00€
Recettes :	200 627,33€
Excédent :	200 627,33€

* Section d'investissement

Dépenses :	295.516,30€
Recettes :	0,00€
Déficit :	- 295.516,30€

RÉSULTAT GLOBAL de l'exercice (déficit) : - 94 888,97 €

- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 :
- DÉCIDE d'affecter à l'article 002 - excédent de fonctionnement reporté - la somme de 200 627,33€ ;
- DÉCIDE de reporter à l'article 001 - Déficit d'investissement reporté - du budget 2018, le solde déficitaire de la section investissement soit la somme de 295 516,30€.

Approbation du Compte Administratif 2017 Lot. « LES HOUBLONNIERES »

Le Conseil Municipal

- APPROUVE le compte administratif du budget annexe du Lotissement « LES HOUBLONNIERES » de l'exercice 2017 présenté comme suit :

* Section de fonctionnement

Dépenses :	146 491,19€
Recettes :	210 870,00€
Excédent :	64 378,81 €

* Section d'investissement

Dépenses :	200 000,00€
Recettes :	200 000,00€
Déficit :	0,00€

RÉSULTAT GLOBAL de l'exercice : 64 378,81 €

- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 :
- DÉCIDE d'affecter à l'article 002 - excédent de fonctionnement reporté - la somme de 64 378,81€.

Approbation des Comptes de Gestion 2017 du Trésorier Municipal

Le Conseil Municipal

- CONSTATE la parfaite concordance des comptes de gestion du : Budget Principal de Wingersheim les Quatre Bans Lotissement d'Activités « Les Saules » Lotissement d'Habitation « Les Houblonnières » ;
- DÉCLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2017 par le Trésorier de Hochfelden n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Avis de Wingersheim les Quatre Bans concernant le projet d'acquisition de parcelles par l'Etablissement Public Foncier d'Alsace

Le Conseil Municipal

- EMET un avis FAVORABLE et donne son accord à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn pour confier la mission d'acquisition des parcelles cadastrées selon la section n° 297/19 Parcelles n°76 à 81, 83, 85, 94 à 98, 387, 388 et 457, par l'Etablissement Public Foncier Alsace.

Commune déléguée de Mittelhausen : Aménagement entrée Sud - Approbation de L'Avant-Projet Définitif

Le Conseil Municipal

- APPROUVE l'Avant-Projet Définitif établi le 1^{er} mars 2018 par le bureau d'études Julien CARBIENER pour l'aménagement de l'entrée Sud de la commune déléguée de Mittelhausen selon un montant total estimatif de 174 668,95 € H.T.

Création de poste d'adjoint technique territorial contractuel

Le Conseil Municipal

- DECIDE la création d'un poste d'ADJOINT TECHNIQUE territorial contractuel à temps complet à compter du 1^{er} avril 2018 pour une période de 12 mois, renouvelable ;
- COMPLETE ainsi le tableau des effectifs des adjoints techniques de la commune ;
- PRECISE qu'un agent sera partiellement affecté au Groupe Scolaire Intercommunal, dont la rémunération sera recouvrée auprès du Syndicat ;
- AUTORISE le Maire à engager les démarches administratives liées à ce contrat.

Revalorisation du traitement d'adjoint administratif contractuel

Le Conseil Municipal

- DECIDE qu'à compter du 5 mars 2018, la rémunération de l'adjoint administratif territorial contractuel occupant les fonctions de tenue de l'Agence Postale, est révisée comme suit :
- | | | |
|--------------------|-----------------|-------------------|
| Anciens indices : | Indice brut 351 | Indice majoré 328 |
| Nouveaux indices : | Indice brut 407 | Indice majoré 367 |

Manifestation « Une ROSE un ESPOIR » le 28 avril 2018

Le Conseil Municipal

- CONFIRME son engagement auprès de la LIGUE contre le Cancer ;
- DECIDE de prendre en charge l'acquisition de roses distribuées lors de l'opération « Une Rose Un Espoir » selon le prix unitaire de 0,45€ x 620 roses ;
- DECIDE de verser ainsi une subvention de 279€ à l'Association « Une Rose Un Espoir ».

3) Séance du 9 avril 2018

Vote des taux d'imposition 2018

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de fixer les taux d'imposition communaux MOYENS PONDERES pour 2018 comme suit :
 - Taxe d'habitation 14,42 %
 - Taxe foncière Bâtie 9,48 %
 - Taxe foncière Non Bâtie 39,53 %
- CONFIRME que le lissage des taux mis en place en 2017 continuera de s'appliquer en 2018.

Approbation du Budget primitif principal 2018 de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal

- ARRÊTE le BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2018 comme suit :

* Section de fonctionnement

Dépenses :	2 544 302 €
Recettes :	2 544 302 €

* Section d'investissement

Dépenses :	3 278 280 €
Recettes :	3 278 280 €

Approbation du Budget Annexe 2018 de la Zone d'activités « LES SAULES »

Le Conseil Municipal

- ARRÊTE le Budget Annexe de la zone d'activités « LES SAULES » 2018 comme suit :

* Section de fonctionnement

Dépenses :	306 287 €
Recettes :	306 287 €

* Section d'investissement

Dépenses :	295 517 €
Recettes :	295 517 €

Approbation du Budget Annexe 2018 du Lot. LES HOUBLONNIERES

Le Conseil Municipal

- ARRÊTE le Budget Annexe du Lot. d'habitation « LES HOUBLONNIERES » 2018 comme suit :

* Section de fonctionnement

Dépenses :	249 405 €
Recettes :	249 405 €

* Section d'investissement

Dépenses :	0 €
Recettes :	0 €

Liaison verte Tranche 4 place des Acacias - Wingersheim - GSI: Attribution des marchés

La tranche 4 du programme de travaux des liaisons vertes porte sur la liaison reliant Wingersheim - Place des Acacias au Groupe Scolaire Intercommunal, avec aménagement d'un parc public aux abords d'un monument historique.

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de retenir l'offre

- Pour le lot 1 : Entreprise GCM 145 448,00 € H.T.
- Pour le lot 2 : Entreprise GOTTRI 206 794,17 € H.T.

- FIXE ainsi le montant total des travaux à la somme totale de 352 242,17 € H.T.

Liaison verte Tranche 3 Hohatzenheim - GSI - Attribution du marché

Ces travaux consistent à :

- Créer une liaison cyclable le long de la RD 32 vers Hohatzenheim ;
- Aménager un bassin de rétention des eaux pluviales au carrefour giratoire à l'intersection des routes départementales RD 58 et RD 32.

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de retenir l'offre de COLAS EST 220 833,33 € H.T.

Commune déléguée de Wingersheim : Déclassement de terrain

Une nouvelle demande d'installation d'un cabinet paramédical a été présentée et le conseil municipal s'est prononcé favorablement à cette installation.

Le Conseil Municipal

- CONFIRME sa délibération de vente à la SCI LOUCANEL au prix forfaitaire de 25 000 € ;
- CONSTATE que ce terrain n'est plus utilisé pour un usage public depuis 2008 ;
- PRONONCE ainsi le déclassement de l'ancien stade de Football cadastré selon le détail des parcelles suivantes : Section 4 n° 144 / 265 / 266 / 267 / 268 / 269 / 270 / 84 / 83.

Subventions pour les projets de classe de mer

Le Maire informe les élus que les écoles primaires de Wingersheim et de Mittelhausen organisent des séjours au printemps 2018 selon le détail suivant :

- Ecole primaire de Wingersheim : élèves CP/CE1 et CE1/CE2, du 14 au 18 mai 2018 (Classe verte à Muckenbach) ;
- Ecole primaire de Mittelhausen : élèves CP / CE1 / CE2, du 3 au 10 juin 2018 (classe de mer à Le Pouliguen).

Le Conseil Municipal

- CONFIRME le montant de 10 € par nuitée et par élève ;
- FIXE ainsi la subvention pour les projets de classe verte des écoles de Wingersheim et de Mittelhausen ;
- DECIDE de verser cette participation aux coopératives scolaires correspondantes sur présentation de la liste définitive des enfants ayant participé aux séjours mentionnés ci-dessus.

4) Séance du 28 mai 2018

Adhésion à la procédure de passation d'une convention de participation avec mise en concurrence par Centre de Gestion

Le Conseil Municipal

- DECIDE de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque santé complémentaire que le Centre de gestion du

Bas-Rhin va engager en 2018 et donne mandat au Centre de Gestion pour souscrire avec un prestataire retenu après mise en concurrence une convention de participation pour le risque santé complémentaire;

- AUTORISE le Centre de Gestion du Bas-Rhin dans le cadre du recensement de la population retraitée à recueillir auprès des régimes de retraites IRCANTEC/CNRACL / général et local de Sécurité Sociale la communication des données indispensables à la mise en place de la convention de participation;
- PREND ACTE que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse confirmer la décision de signer la convention de participation souscrite par le Centre de gestion du Bas-Rhin à compter du 1^{er} janvier 2019;
- DETERMINE le montant et les modalités prévisionnels de sa participation en matière de santé complémentaire pour l'ensemble des agents actifs de la collectivité comme suit (montant estimé):
 - Forfait mensuel en € par agent 15€
 - Montant brut annuel en € par agent 180€
 - Ne retient pas de critères de modulation selon les revenus et/ou la composition familiale.

Mise en conformité à la Loi Informatiques et Libertés (RGPD) – Convention avec le CDG67

Le Conseil Municipal autorise le Maire à :

- DESIGNER le Délégué de la Protection des Données mis à disposition par le Centre de Gestion par la voie d'une lettre de mission;
- SIGNER la convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour la mise à disposition du DPD du Centre de Gestion du Bas-Rhin et la réalisation de la démarche de mise en conformité avec le RGPD et ses avenants subséquents.

Adhésion au groupement de commandes proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Bas-Rhin pour la reliure des registres d'actes administratifs et de l'état civil

Le Conseil Municipal

- DECIDE d'adhérer au groupement de commandes pour la reliure des registres d'actes administratifs et de l'état civil;
- APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention.

Commune déléguée de Mittelhausen : déclassement de chemins ruraux

Le Conseil Municipal

- CONSTATE que les observations du public ont été prises en compte pour permettre la desserte des parcelles agricoles;
- APPROUVE le déclassement partiel du chemin provisoirement cadastré en section 19 au lieu-dit Muehlbrueckel d'une contenance de 13,63 ares.

Commune déléguée de Mittelhausen : vente de terrain à la Société Palc COLIN / COFCO

Le Conseil Municipal

- DECIDE de vendre à l'entreprise Palc COLIN/COFCO, ayant son siège au 27 rue principale - Mittelhausen 67170

Wingersheim les Quatre Bans la parcelle cadastrée provisoirement en section n° 19 au lieudit Muehlbrueckel d'une contenance de 13,63 ares;

- FIXE le prix de 800€ l'are, soit la somme totale de 10 904€;
- CHARGE Maître Salavert, Notaire à Brumath, de rédiger l'acte administratif en conséquence.

Commune déléguée de Hohatzenheim : aménagement d'un chemin d'exploitation

Le Conseil Municipal

- DECIDE l'aménagement en enrobé du chemin d'exploitation cadastré section n°10 parcelle n° 258 sur la commune déléguée de Hohatzenheim;
- ACCEPTE le devis des établissements TP WICKER, de Schaffhouse sur Zorn pour un montant HT de 27 027,00€;
- AUTORISE le Maire à demander le rétablissement des limites parcellaires du chemin rural auprès du géomètre.

Avis en vue de l'approbation de la procédure de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Wingersheim

Le Conseil Municipal

- DECIDE de donner un avis favorable à l'approbation de la modification n° 1 du P.L.U. de Wingersheim, commune de Wingersheim les Quatre Bans par la Communauté de communes du Pays de la Zorn - consistant en la modification du règlement écrit et graphique du PLU;
- DONNE un avis favorable à la prise en compte des recommandations du SCOTERS quant à la limitation de hauteur du sous-secteur UB2 envisagé au Nord de la commune.

5) Séance du 2 juillet 2018

Liaison verte Tranche 1 Mittelhausen – Wingersheim : Avenant n° 2 au marché de travaux GCM

Le Conseil Municipal

- DECIDE d'approuver l'avenant n°2 au marché de travaux de la société GCM de Bouxwiller pour un montant H.T. de 2 999,96€ portant ainsi le montant définitif des travaux à la somme de 156 210,96€ H.T.

Liaison verte Tranche 2 Wingersheim – Groupe scolaire intercommunal : Avenant n° 1 au marché de travaux COLAS

Le Conseil Municipal

- DECIDE d'approuver l'avenant n°1 au marché de travaux de la société COLAS à Ostwald, pour un montant HT de 28 226,15€ portant ainsi le montant des travaux à la somme de 393 219,85€ H.T.

Décisions modificatives au budget principal 2018 de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal

- DECIDE de modifier les imputations budgétaires selon le détail suivant:

* En recettes de fonctionnement:

article 775 - produits cessions immobilisations
-19 268,00€

* En dépenses de fonctionnement:

article 023 - virement section d'investissement
-19 268,00€

* En recettes d'investissement :

article 021 – autofinancement	-19 268,00€
article 024 – immobilisations affectées	+19 268,00€

Décisions modificatives au budget principal 2018 de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal

- DECIDE de modifier les imputations budgétaires selon le détail suivant :

* En recettes d'investissement :

article 2041511 - report de crédit 2017 à inscrire en reste à réaliser	+14 350,00€
article 2041511 - en dépenses nouvelles 2018	-14 350,00€

Désignation du coordonnateur communal du recensement de la population

Le Conseil Municipal

- DESIGNE au titre de coordonnateur communal, M. Jean-Paul Feldmann pour effectuer l'encadrement des opérations de recensement de la population de Wingersheim les Quatre Bans pour la période du 17 janvier au 16 février 2019.

Convention de rétrocession de la nef de l'église de la commune déléguée de Mittelhausen à la commune de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal

- ACCEPTE le transfert du bien cité ci-dessus au patrimoine de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans et la rétrocession à l'Euro symbolique de la nef de l'église de Mittelhausen ;
- APPROUVE le projet de convention tripartite datée du 29 juin 2018 précisant les engagements respectifs de chaque partie.

« Contrat Territoire Lecture » pour la bibliothèque municipale de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal

- APPROUVE la participation financière de Wingersheim les Quatre Bans au « Contrat Territoire Lecture » ;
- ACTE la participation financière estimative de la commune de Wingersheim les Quatre Bans des montants suivants :
2 207 € pour l'année 2018,
2 332 € pour l'année 2019,
4 443 € pour l'année 2020.

Acquisition des tenues des Sapeurs-Pompiers de Wingersheim en sortie officielle

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de prendre en charge les tenues des Sapeurs-Pompiers en sortie officielle pour un montant total de 4 454,83€ TTC auprès de l'Etablissement MAISON COLLINET sis à 68600 - Biesheim ;
- ACCEPTE la contribution financière de l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Wingersheim pour un montant de 3 700€.

6) Séance du 6 août 2018

Transfert et création de postes en prévision de l'ouverture du Groupe Scolaire Intercommunal de Wingersheim les Quatre Bans « Au Clair de Lune »

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de transférer avec affectation au Groupe Scolaire Intercommunal à compter du 1^{er} septembre 2018 les postes :
 - de la commune de Waltenheim/Zorn :
1 poste ATSEM principal 2^{ème} classe CDI - échelon 1 - IB 351 IM 328 à raison de 23/35^{ème}
 - du SIVOS « Autour du Sternenberg » :
1 poste ATSEM principal 2^{ème} classe CDI - échelon 1 - IB 351 IM 328 à raison de 24/35^{ème} ;
- DECIDE de créer avec affectation au Groupe Scolaire Intercommunal à compter du 1^{er} septembre 2018 les postes suivants :
 - 1 poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe - échelon 1 - IB 351 IM 328 à raison de 33/35^{ème} contractuel CDD 1 an renouvelable ;
 - 1 poste d'Adjoint technique - échelon 1 - IB 347 IM 325 à raison de 10/35^{ème} contractuel CDD 1 an renouvelable ;
- ARRETE ainsi le tableau des effectifs des agents de Wingersheim les Quatre Bans comme suit :
 - Filière Administrative :
1 Rédacteur
1 Adjoint Administratif Principal 2^{ème} Classe
2 Adjoints Administratifs
 - Filière Technique :
1 Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe
5 Adjoints Techniques Territoriaux
 - Filière ATSEM :
4 Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles principaux 2^{ème} classe.

Commune déléguée de Mittelhausen : dépôt de documents d'urbanisme pour un permis de démolir et une déclaration préalable aux travaux

Le Conseil Municipal

- AUTORISE le Maire à déposer les demandes de documents d'urbanisme suivants :
 - Un dépôt de permis de démolir de la grange dimière située derrière le bâtiment de la mairie déléguée,
 - Un dépôt de déclaration préalable aux travaux pour la réfection de la toiture de la mairie déléguée.

7) Séance du 17 septembre 2018

Commune de Wingersheim les Quatre Bans : levée de droit de résolution au Livre Foncier

Le Conseil Municipal

- DONNE pouvoir au Maire à exécuter toute mainlevée de droits de résolution au profit de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans sur tout immeuble, lotissements communaux et zones d'activité.

Création de poste Adjoint Technique affecté au Groupe Scolaire Intercommunal

Le Conseil Municipal

- DECIDE de créer avec affectation au Groupe Scolaire Intercommunal à compter du 18 septembre 2018 le poste suivant :

1 poste d'Adjoint Technique - échelon 1 - IB 347 IM 325 à raison de 10/35^{ème} contractuel CDD
1 an renouvelable ;

- ARRETE ainsi le tableau des effectifs des agents de Wingersheim les Quatre Bans comme suit :

➤ Filière Administrative :

1 Rédacteur
1 Adjoint Administratif Principal 2^{ème} Classe
2 Adjoints Administratifs

➤ Filière Technique :

1 Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe
6 Adjoints Techniques Territoriaux

➤ Filière ATSEM :

4 Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles principaux 2^{ème} classe.

Aménagement foncier Titre II du livre du Code rural et de la pêche maritime – Commission communale d'Aménagement Foncier

M. le Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin a invité, par lettre du 13 août 2018, le Conseil Municipal à procéder à la désignation des membres constitutifs de la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF). Il appartient notamment à l'assemblée délibérante de nommer les membres suivants :

- Représentants du Conseil municipal : Le Maire, 1 conseiller titulaire, 2 suppléants
- Représentants des propriétaires de biens fonciers non bâtis 3 titulaires, 2 suppléants.

- VU l'appel à candidatures pour les propriétaires fonciers paru dans les DNA en date du 6 septembre 2018,
- VU la publication de l'avis aux panneaux d'affichage des communes,
- VU les propositions du maire,

Le Conseil municipal

- DESIGNÉ : en qualité de membre titulaire de la Commission Communale d'Aménagement Foncier,
 - M. Eckart Jean-Luc, 18 rue de la Division Leclerc - 67170 Wingersheim les Quatre Bans ;

en qualité de membre suppléant de la Commission Communale d'Aménagement Foncier,

- M. Criqui Jean-Marie, 5 rue Laugel - Hohatzenheim 67170 Wingersheim les Quatre Bans,
- M. Gross Dominique, 4 rue des Seigneurs - Gingsheim - 67170 Wingersheim les Quatre Bans

- PROCÉDE par vote à bulletin secret conformément aux conditions fixées par l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, à la désignation des représentants des propriétaires de biens fonciers non bâtis. Se sont portés candidats :

- M. Kientz Patrick, 4 rue des Messieurs - Hohatzenheim - 67170 Wingersheim les Quatre Bans

- M. Meyer Jean-Marie, 13 rue de l'Altenberg - Gingsheim – 67170 Wingersheim les Quatre Bans
- M. Kuhn Marc, 16 rue Jean Loyson – 67170 Wingersheim les Quatre Bans
- M. Fuchs René, 12 rue de la Fontaine – 67170 Wingersheim les Quatre Bans
- M. Uge Francis, 11 route de Donnenheim – 67170 Wingersheim les Quatre Bans

Le nombre de votants étant de 37 (trente-sept), la majorité requise est de 20 (vingt) voix.

Election des 3 propriétaires de biens fonciers non bâtis titulaires :

Ont obtenu au premier tour :

- M. Kientz Patrick, 4 rue des Messieurs - Hohatzenheim - 67170 Wingersheim les Quatre Bans (37 voix)
- M. Meyer Jean-Marie, 13 rue de l'Altenberg - Gingsheim - 67170 Wingersheim les Quatre Bans (37 voix)
- M. Kuhn Marc, 16 rue Jean Loyson – 67170 Wingersheim les Quatre Bans (37 voix)

Election des 2 propriétaires de biens fonciers non bâtis suppléants :

Ont obtenu au premier tour :

- M. Fuchs René, 12 rue de la Fontaine - 67170 Wingersheim les Quatre Bans (37 voix)
- M. Uge Francis, 11 route de Donnenheim - 67170 Wingersheim les Quatre Bans (37 voix)

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux, le Maire déclare que sont élus :

membres titulaires les candidats suivants :

- M. Kientz Patrick, 4 rue des Messieurs - Hohatzenheim - 67170 Wingersheim les Quatre Bans
- M. Meyer Jean-Marie, 13 rue de l'Altenberg - Gingsheim - 67170 Wingersheim les Quatre Bans
- M. Kuhn Marc, 16 rue Jean Loyson - 67170 Wingersheim les Quatre Bans ;

membres suppléants les candidat suivants :

- M. Fuchs René, 12 rue de la Fontaine – 67170 Wingersheim les Quatre Bans
- M. Uge Francis, 11 route de Donnenheim – 67170 Wingersheim les Quatre Bans.

Adhésion à la plateforme ALSACE MARCHES PUBLICS

Le Conseil Municipal

- DECIDE d'adhérer à la plateforme Alsace Marchés Publics ;
- APPROUVE la convention d'adhésion à la plateforme Alsace Marchés Publics.

Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE)

Le Conseil Municipal

- FIXE le coefficient multiplicateur unique de la TCCFE à 4% au sein de la Commune nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans à compter du 1^{er} janvier 2019.

8) Séance du 29 octobre 2018

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn - GEMAPI: autres domaines de compétences dans le cadre de l'article L.211-7 du Code de l'Environnement: avis de la Commune

Le Conseil Municipal

- APPROUVE la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn sous la rubrique « compétences facultatives » et rédigée ainsi :

6/ Autres domaines de compétences dans le cadre de l'article L.211-7 du Code de l'Environnement :

4° maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols,

12° animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn - politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire - avis de la Commune

Le Conseil Municipal

- APPROUVE la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn sous la rubrique « compétences obligatoires » et rédigée ainsi :

2/ Développement économique :

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Sont d'intérêt communautaire :

- L'observation du dynamisme commercial,
- Les actions d'animation à vocation commerciale.

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn - Développement touristique - avis de la Commune

Le Conseil Municipal

- APPROUVE la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn sous la rubrique « compétences obligatoires » et rédigée ainsi :

2/ Développement économique :

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire; politique locale du commerce et soutien aux

activités commerciales d'intérêt communautaire; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Développement touristique à l'échelon du territoire :

- Écriture et mise en œuvre d'un plan de développement touristique intercommunal,
- Accompagnement, création et développement de structures concourantes au développement touristique du territoire.

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn - prise de la compétence scolaire pleine et entière – avis de la Commune

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE le transfert en totalité de la compétence scolaire à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.
- APPROUVE la modification des statuts comme suit :

Compétences optionnelles :

3/ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire dans l'intérêt communautaire

Sont d'intérêt communautaire :

- Étude, création, aménagement, gestion et entretien de piscines, centres nautiques, terrains de football synthétiques et hall de tennis.
- Étude, construction, aménagement, entretien et gestion de nouveaux équipements sportifs, culturels et de loisirs ayant une assise intercommunale forte et un rayonnement territorial.

Construction, aménagement, entretien et fonctionnement des écoles préélémentaires et élémentaires :

- Étude, construction, aménagement, entretien et fonctionnement des locaux affectés à l'usage scolaire, préélémentaire et élémentaire,
- Étude, extension, aménagement, entretien et fonctionnement des locaux existants affectés à l'usage scolaire préélémentaire et élémentaire.

Sont exclues :

Les salles polyvalentes communales ou ayant vocation identique.

Gestion du personnel: convention de mise à disposition du personnel technique de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal considérant l'évolution administrative des structures intercommunales notamment par un transfert de compétences,

- APPROUVE la mise à disposition du personnel ci-dessus au SIVU Sud du Pays de la Zorn pour l'entretien et l'exploitation du Groupe Scolaire Intercommunal;
- AUTORISE le 1^{er} adjoint à signer la convention avec la Présidente du SIVU Sud du Pays de la Zorn.

Fixation du ratio d'avancement de grade

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE d'adopter à compter du 1^{er} janvier 2016, date d'effet de création de la Commune Nouvelle de Wingersheim les

Quatre Bans le ratio de 100% d'avancement de grade proposé :

- Pour l'ensemble de l'effectif de Wingersheim les Quatre Bans
- Pour l'ensemble des grades existants.

Modification de la durée hebdomadaire de service ATSEM principal 2^{ème} classe

Le Conseil Municipal

- DECIDE de porter le poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe de 31/35^{èmes} à 33/35^{èmes} à compter du 1^{er} novembre 2018.

Modification de la durée hebdomadaire de service - Adjoint Technique Territorial

Le Conseil Municipal

- DECIDE de diminuer la durée hebdomadaire de services de l'agent Schmitt Jeannine, Adjoint Technique Territorial ;
- FIXE la nouvelle durée hebdomadaire de service à 14/35^{èmes} à compter du 1^{er} novembre 2018.

Liaison verte Tranche 3 Bassin de rétention acquisition foncière complémentaire

Le Conseil Municipal

- DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée provisoirement en section n° 10 parcelle n° 1/98 d'une superficie de 1,09 ares ;
- FIXE le prix de cette acquisition à 300€ l'are, soit un montant total de 327,00€ ;
- DECIDE de verser à M. Kientz Patrick une indemnité pour divers préjudices et perte de cultures spéciales depuis janvier 2018 d'un montant de 1 500€.

Commune déléguée de Mittelhausen - Travaux aménagement entrée sud - Attribution de marché

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de confier les travaux à l'entreprise TRABET pour un montant total H.T. de 128 581,00€ ;
- APPROUVE le plan de financement comme suit :

Montant des travaux Aménagement de l'entrée sud de Mittelhausen

	128 581,00€ H.T.
Ingénierie	2 571,62€ H.T.
Acquisition foncière	20 000,00€ H.T.
Divers et imprévus	8 847,38€ H.T.
Montant total	160 000,00€ H.T.

Subvention espérée de l'Etat au titre du DSIL	60 000,00€
Fonds propres de la Commune	100 000,00€

Instauration de droits d'usage

Le Conseil Municipal

- DECIDE de mettre à disposition à titre provisoire les biens décrits ci-dessous :

Commune déléguée de Wingersheim

Utilisation d'une emprise du jardin du presbytère comme terrain d'agrément appartenant à leur habitation

- Location M. Leclerc section 4 n° 2 d'une contenance de 1 are 30€/an
- Location M. Logel section 4 n° 2 d'une contenance de 1 are 30€/an

Emplacement réservé pour création de voirie

- Location Mme Heywang section 5 n° 331 d'une contenance de 1,45 are 30€/ an
- Location Mme Georger section 5 n° 330 d'une contenance de 1,45 are 30€/ an

Utilisation d'une emprise comme terrain d'extension d'activité appartenant au pôle médical

- Location SCI LOUCANEL section 4 n° 270 d'une contenance de 0,68 are 50€/an

Utilisation partielle d'une emprise foncière de l'ancienne école primaire route de Mittelhausen

- Location Ludwig Rémy section 5 n° 262 d'une contenance de 2 ares 30€/an
- Location Ohl Jean-Pierre section 5 n° 262 d'une contenance de 1,5 are 30€/an
- Location Muraton Gérard section 5 n° 262 d'une contenance de 2 ares 30€/an

Commune déléguée de Gingsheim

Utilisation d'une emprise de jardin comme terrain d'agrément appartenant à leur habitation

- Location M. Bacquias section 1 n° 551 d'une contenance de 4,45 ares 100€/an

Commune déléguée de Mittelhausen

Utilisation d'une emprise de jardin comme terrain d'agrément entre propriété privée et espace public

- Location Mme Bourelie section 2 n° 151 d'une contenance de 4,83 ares 50€/an

Commune déléguée de Mittelhausen : Renouvellement des baux ruraux

Le Conseil Municipal

- DECIDE de renouveler les baux, le montant total du fermage s'élève à 5 596,31€.

Avis de la Commune sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la société EDIB

Le Conseil Municipal

- EMET un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale déposée par la Société EDIB.

9) Séance du 19 novembre 2018

Décision modificative budgétaire au budget principal 2018 – reversement charges salariales supportées par la Commune pour le compte du SIVU Sud du Pays de la Zorn

Le Conseil Municipal

- DECIDE de modifier les crédits budgétaires en section de fonctionnement selon le détail suivant :

Dépenses section de fonctionnement	47 000€
➤ Article 64111 – personnel non titulaire	+20 000€
➤ Article 6413 – personnel titulaire	+10 000€
➤ Article 641868 – cotisation CSG	+2 000€
➤ Article 6451 – cotisations URSSAF	+12 000€
➤ Article 6454 – cotisation ASSEDIC	+1 000€

- Article 6455 – cotisation assurance statutaire +1 000 €
- Article 6478 – cotisation prévoyance + 500 €
- Article 6488 – cotisation Mu'est + 500 €

Recettes section de fonctionnement +47 000 €
➤ Article 70848 – autres organismes +47 000 €

Engagement des dépenses nouvelles d'investissement au budget principal 2019

Le Conseil Municipal

- AUTORISE le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses nouvelles d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Consultation pour avis relatif au rattachement de la Commune Nouvelle Val de Moder à la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Le Conseil Municipal

VU la délibération de la Commune de Ringeldorf en date du 22 août 2018 portant sur la création de la Commune Nouvelle avec Val de Moder,

VU la délibération de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn en date du 25 octobre 2018 portant avis favorable de principe au retrait de la Commune de Ringeldorf de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn,
• EMET un avis favorable au rattachement de la Commune de Ringeldorf à la Commune Nouvelle Val de Moder.

Subventions annuelles aux associations de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de fixer les subventions de fonctionnement suivantes pour l'exercice 2018 :

ASSOCIATIONS

Cne déléguée de Hohatzenheim

Chorale Sainte-Cécile 300 €
Vita gym 80 €

Cne déléguée de Gingsheim

Aînés de Gingsheim 150 €
Chorale Sainte Cécile 100 €

Cne déléguée de Wingersheim

Football-Club 9 200 €
Sapeurs-Pompiers 460 €
Association de Pêche 300 €
Chorale Sainte Cécile 300 €
Club du Bel Âge 300 €
Amicale des Donneurs de Sang 200 €
Ski Club 200 €
Ski Team Kochersberg 200 €
Tennis Club 200 €

Cne déléguée de Mittelhausen

Chœur Mille et Une Notes 300 €
Club des Aînés ruraux 200 €
Arc en Ciel 150 €
EMI 150 €

Renouvellement des tarifs de location – Salle des Fêtes Commune déléguée de Mittelhausen

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de fixer à compter du 1^{er} janvier 2019 les tarifs de location de la salle communale de la commune déléguée de Mittelhausen comme suit :
 - 150 € pour les résidents de notre Commune Nouvelle,
 - 230 € pour les non-résidents de notre Commune Nouvelle.

Reversement participation de l'OMSCL de Wingersheim les Quatre Bans à la Commune de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal

- DECIDE de contribuer à la rencontre des Alsaciens du Monde pour un montant de 1 000 €,
- ACCEPTE le reversement de l'OMSCL d'un montant de 385 €.

Création de postes des agents recenseurs de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans pour le recensement de la population 2019

Le Conseil Municipal

- DECIDE la création de 6 postes d'agents recenseurs, à temps non complet, pour les besoins de la collecte ;
- FIXE leur rémunération et indemnisation comme suit :
 - 0,80 € brut par feuille de logement rempli,
 - 1,20 € brut par bulletin individuel rempli.

Adhésion au contrat SANTE mutualisé du Centre de Gestion du Bas-Rhin

Le Conseil Municipal décide :

- D'ADHERER à la convention de participation mutualisée d'une durée de 6 années, proposée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour les risques SANTE couvrant les risques d'atteinte à l'intégrité physique de la personne et la maternité ;
- D'ACCORDER sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque SANTE :
 - a. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le Centre de Gestion du Bas-Rhin ;
 - b. Pour ce risque, le niveau de participation sera fixé comme suit :
 - Forfait annuel en € par agent : 180 €
 - Ne retient pas de critères de modulation selon les revenus ou la composition familiale.
- PREND ACTE
 - Que le Centre de Gestion du Bas-Rhin au titre des missions additionnelles exercées pour la gestion des conventions de participation demande une participation financière aux collectivités adhérentes de 0,04 % pour la convention de participation en santé. Cette cotisation est à régler annuellement et l'assiette de cotisation est

calculée sur la masse salariale des seuls agents ayant adhéré au contrat au cours de l'année.

- Que les assiettes et les modalités de recouvrement sont identiques à celles mises en œuvre pour le recouvrement des cotisations obligatoires et additionnelles, pour les collectivités et établissements affiliés, versées au Centre de Gestion du Bas-Rhin.

10) Séance du 17 Décembre 2018

Approbation de la convention entre Wingersheim les Quatre Bans et la Communauté de Communes du Pays de la Zorn pour la compétence scolaire

Le Conseil Municipal

- APPROUVE la convention entre la Commune de Wingersheim les Quatre Bans ou à défaut le SIVU du Groupe Scolaire Sud et la Communauté de Communes du Pays de la Zorn déterminant les modalités de gestion des établissements scolaires du territoire.

Projet de construction d'un atelier municipal à Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des objectifs attendus par la collectivité en terme d'organisation du travail, de stockage du matériel, des équipements futurs à acquérir et pris acte de la proposition du bureau de retenir le site de l'ancien stade de la Commune déléguée de Wingersheim :

- DECIDE de retenir la proposition du bureau pour la construction de cet équipement ;
- DECIDE de lancer un appel à candidature pour une mission de maîtrise d'œuvre.

Liaison verte Tranche 3 Hohatzenheim – Groupe Scolaire intercommunal : acquisitions foncières définitives

Le Conseil Municipal

- DECIDE d'acquérir les parcelles suivantes pour une emprise totale de 33,81 ares cadastrés provisoirement :

<u>PROPRIETAIRES</u>	<u>SECTION</u>	<u>PARCELLES</u>	<u>SURFACES</u>
Penner Pierre	10	1 et 2/74 - 23 et 24/87	5,46
Goetz Gérard	10	4 – 5/75 et 7 – 8/76	5,22
Schneider Lucien	10	10 et 11/77	6,11
Jost Hubert	10	13, 14 et 15/78 - 84	8,16
Simon Marline et Jean	10	17 et 18/85 - 20 et 21/86	1,83
Kientz Mélanie et Patrick	10	26, 27, 29 et 30/88	1,22
Gruny Isabelle	10	32 et 33/89	1,14
AFR de Mittelhausen	10	35 et 36/90	0,59
Reeb Jean Michel	10	38 et 39/1 - 41 et 42/92	1,46
Steinmetz Cocher	10	44 et 45/93 - 47 et 48/94	1,34
Jeanne Joseph	10	50 et 51/95	0,80
Gabel Robert	10	53 et 54/96	0,48
<u>TOTAL</u>			<u>33,81</u>

- FIXE le prix de cette acquisition foncière à 300€ l'are, soit un montant total estimatif de 10 143€.

Acquisition foncière au Lotissement dénommé « Champagne » pour création de servitude de voies et réseaux

Le Conseil Municipal

- DECIDE d'acquérir pour un élargissement de la Rue de Champagne, la parcelle cadastrée en section 33 n° 675/1 d'une superficie de 2,41 ares ;
- DECIDE que cette acquisition se fera au prix d'un euro (1 €).

Commune déléguée de Hohatzenheim : Projet de rénovation de l'église Saint-Pierre et Paul

Le Conseil Municipal

- DECIDE de lancer le programme de rénovation de l'église Saint Pierre et Paul de la commune déléguée de Hohatzenheim avec le montant prévisionnel des travaux suivants :

➤ Traitement infiltrations eau / Jonction de toiture	173 051,00€
➤ Traitement des acrotères et appuis de fenêtres	9 480,00€
➤ Nettoyage des façades	15 644,00€
➤ Menuiseries extérieures	4 965,00€
➤ Combles	24 050,00€
➤ Ex-Votos	3 802,50€
➤ Provisions imprévues	6 929,78€

Soit un Sous/total EXTERIEURS - BASE 237 922,28€

➤ Extérieur options	119 434,00€
➤ Intérieur options	104 473,00€

Soit un TOTAL estimatif de 461 829,28€

Pour mémoire (travaux non comptabilisés)

➤ Ravalement clocher	18 464,00€
➤ Restauration Ex-Votos	29 750,00€

Acquisition foncière en prévision de la création d'une Zone Artisanale en commune déléguée de Mittelhausen

Le Conseil Municipal

- DECIDE de se constituer une réserve foncière en limite de la future Zone Artisanale en vue de son extension ultérieure éventuelle ou en prévision d'un échange foncier ;
- DECIDE d'acquérir une surface d'environ 67 ares, propriété de M. et Mme North Alfred, 4 rue principale Mittelhausen - 67170 Wingersheim les Quatre Bans ;
- DECIDE cette acquisition au prix fixé par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn dans la zone artisanale à savoir 800€ l'are.

Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage entre le Département et la Commune de Wingersheim les Quatre Bans – Aménagement entrée sud de Mittelhausen

Le Conseil Municipal

- APPROUVE la convention proposée par le Département en date du 1^{er} octobre 2018 donnant pouvoir à la commune de Wingersheim les Quatre Bans pour effectuer les travaux sur chaussée pour le compte du Département moyennant une participation financière de cette collectivité de 25 169.20€ H.T.

Adhésion aux services de l'ATIP pour la mission Système d'Information Géographique (SIG)

Le Conseil Municipal

- APPROUVE la convention correspondant à la mission Système d'Information Géographique jointe en annexe de la présente délibération ;
- PREND ACTE du montant de la contribution 2019 relative à cette mission fixée par le Comité Syndical de l'ATIP selon les montants suivants :
 - 100€ pour les communes, avec 1 ou 2 comptes d'accès nominatifs,
 - 50€ par compte d'accès nominatif supplémentaire ;
- CONFIRME la participation annuelle de 100€.

Commune déléguée de Gingsheim : Travaux de rénovation de la Salle des Fêtes

- DECIDE la mise en peinture des locaux des sanitaires, de la salle du bar ainsi que de la petite salle ;
- DECIDE la réfection des menuiseries et de l'habillage des cadres de portes des sanitaires ;
- ACCEPTE les devis des entreprises suivantes :
 - Entreprise Menuiserie MONSCHIN Griesheim/Souffel pour un montant de 1 560,00€ H.T.
 - Entreprise Peintures OSSWALD Wingersheim les Quatre Bans pour un montant de 3 751,20€ H.T.

Contrats d'Assurance des RISQUES STATUTAIRES : revalorisation tarifaire

Le Conseil Municipal

- AUTORISE le Maire à souscrire un avenant d'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2016-2019 auprès de l'assureur AXA et le courtier Yvelin selon les conditions suivantes :

- Agents immatriculés à la CNRACL
Taux : 5,02 % Franchise : 15 jours par arrêt en maladie ordinaire,
- Agents non immatriculés à la CNRACL (Agents effectuant + ou - de 200h / trimestre)
Taux : 1,40 % Franchise : 15 jours par arrêt en maladie ordinaire,

Durée de l'avenant : 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;

- PRECISE que ces conventions couvrent tout ou partie des risques suivants :
 - agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Décès, Accident du travail, Maladie ordinaire, Longue maladie / Longue durée, Maternité.
 - agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Accident du travail, Maladie grave, Maternité, Maladie ordinaire.

LES TEXTES INTÉGRAUX DE CES DÉLIBÉRATIONS SONT CONSULTABLES EN MAIRIE DURANT LES HEURES D'OUVERTURE OU SUR LE SITE DE WINGERSHEIM LES QUATRE BANS :

<https://wingersheim4bans.payszorn.com/>

Gestion communale

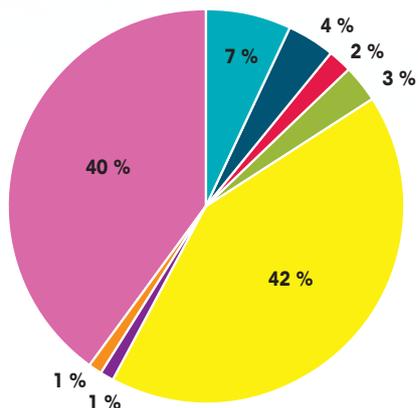
BILAN financier - Exercice 2018

Dépenses de fonctionnement	1 288 368€
Recettes de fonctionnement	2 647 796€
Excédent	1 359 428€

Dépenses d'investissement	2 375 330€
Recettes d'investissement	2 027 984€
Déficit	-347 346€

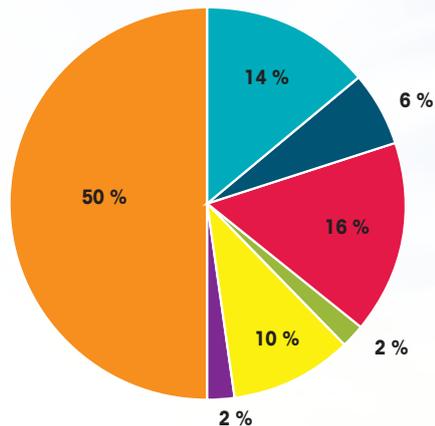
Solde POSITIF au 31 décembre 2018 : 1 012 082€

PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



	Montant €
Remboursement capital	156 393
Construction scolaire + Gemapi	91 440
Elévation Plan Local d'Urbanisme	36 049
Achat terrains	5 994
Démolition bâtiments	64 796
Travaux de bâtiments	7 160
Voiries et frais annexes	973 997
Extension divers réseaux	29 362
Acquisition de matériel	27 000
Déficit investissement reporté	909 000

PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



	Montant €
Remboursement de TVA	255 347
Taxe d'aménagement	112 612
Subvention de l'Etat	293 267
Subvention de la Région	37 972
Subvention du Département	174 836
Autres	42 505
Réserves	909 000



Départ à la retraite

C'est au terme de 13 années de service, accomplies dans la rigueur et la discrétion que Christine Weiss a pris sa retraite le 31 décembre 2018.

Elle exerce, à partir de septembre 2005, plusieurs missions au sein du service administratif de la commune de Wingersheim, en remplacement d'un agent, alors en congé de maternité.

Puis en mars 2007, la gestion et la tenue de l'Agence Postale Communale lui sont confiées. Résidente de Wingersheim depuis de nombreuses années, Christine est un peu l'icône de l'APC de Wingersheim, toujours à l'écoute des besoins et des attentes des clients, facilitant les échanges postaux au sein de notre territoire de Wingersheim les Quatre Bans. Toujours très disponible et serviable, elle prenait ses fonctions très à cœur.

Il est temps à présent pour Christine de nous « poster sa lettre de retraite » et de passer le flambeau à ses collègues, Oriana KUHN et Florence GRASS, secrétaires en mairie de Wingersheim les Quatre Bans, pour la continuité de ce service à la population.

L'ensemble des élus de Wingersheim les Quatre Bans se joint à ses collègues, et anciens collègues pour lui souhaiter une très belle retraite.





Liaison verte tranche 3 - Hohatzenheim/GSI

Liaison verte en site propre entre Hohatzenheim et le giratoire du Groupe Scolaire Intercommunal

Dans le cadre de l'aménagement de cette liaison verte, il a fallu déplacer la croix rurale située dans l'emprise de la future voie douce.

Ces travaux de dépose-repose ont été réalisés avec l'accord du propriétaire du calvaire.



Des acquisitions foncières ont été nécessaires pour l'aménagement de la voie douce ainsi que pour la réalisation d'un nouveau chemin d'exploitation.

Cette nouvelle liaison permet d'accéder en toute sécurité et en dehors de toute circulation au nouveau Groupe Scolaire Intercommunal.



Aménagement d'un chemin communal

Dans sa séance du 28 mai 2018, le Conseil Municipal a décidé d'aménager le chemin communal cadastré section n°10 parcelle n° 258 situé en sortie de la commune déléguée de Hohatzenheim.

Celui-ci avait en effet été très endommagé suite aux événements climatiques du printemps.

C'est la société WICKER de Schaffhouse sur Zorn qui a procédé à la remise en état avec l'application d'un enrobé macadam pour un montant de 27 027 € H.T.





Liaison verte tranche 2 - Wingersheim/GSI

Liaison verte tranche 2 - réaménagement du giratoire et création d'une liaison verte vers le Groupe Scolaire Intercommunal, route de Gingsheim.

L'aménagement de cette voie douce a nécessité d'importants travaux de terrassement pour permettre le déport de la chaussée en accord avec les différents services compétents et ainsi implanter la piste le long du lotissement. Pour réaliser ces différents travaux en toute sécurité, il a fallu barrer la route à plusieurs reprises.



Liaison verte tranche 2

Le chantier de la tranche 2 a été interrompu à plusieurs reprises suite aux violents orages des 10 mai, 31 mai et 1^{er} juin 2018, qui ont généré d'importants phénomènes d'eau de ruissellement ainsi que des coulées de boue provoquant des dégradations au niveau du bas-côté de la chaussée, des accotements et des talus du fossé. Au vu de ces dégâts répétitifs, il a été convenu d'attendre l'excavation du bassin d'orage, prévu en amont du chantier avant de reprendre les travaux sur la liaison verte tranche 2.

Liaison verte tranche 2 Wingersheim/Groupe Scolaire Intercommunal et tranche 3 Hohatzenheim/Groupe Scolaire Intercommunal.

Les liaisons vertes tranche 2 et tranche 3 sont désormais achevées.

L'enrobé a été posé, le marquage au sol et l'installation des panneaux de signalisation ont également été réalisés.

Par ailleurs, les deux croix rurales déposées lors du démarrage du chantier, ont été réinstallées en cette fin d'année.



Liaison verte tranche 4 - Wingersheim Acacias/GSI

L'aménagement de la liaison verte tranche 4 est pratiquement achevé. Les différents équipements de l'aire de jeux ont été installés (balançoires, street work, basket, terrain de pétanque, bateau et autres jeux de plein air).

La voie verte entre la place des Acacias et le Groupe Scolaire Intercommunal est également achevée. Il reste la plantation des différentes espèces d'arbres et arbustes à réaliser, plantation prévue à la sortie de l'hiver. L'inauguration du parc se fera pour Pâques 2019 avec l'organisation d'une chasse aux œufs.





Travaux d'aménagement de la rue des Lys



Dans le cadre de la construction du Groupe Scolaire Intercommunal il a fallu aménager l'accès pour les piétons, les cyclistes, le personnel éducatif, l'équipe d'entretien et de nettoyage et plus particulièrement pour la livraison des repas au périscolaire.



Enrochement rue de la forêt - Gingsheim

Les pluies diluviennes du 4 juin 2016 avaient transformé les fossés d'écoulement de part et d'autre de la rue de la Forêt en un véritable torrent : une partie des berges s'est affaissée et écroulée, mettant à nu le réseau de Numéricable.



L'érosion régulière par les eaux de ruissellement, ainsi que le passage répété d'engins agricoles lourds sur le sol devenu instable, avaient aggravé la situation en dégradant le revêtement de la chaussée.

Pour des raisons de sécurité, cette portion de voie avait alors été interdite à la circulation pendant plus d'une année, causant une gêne importante à nos agriculteurs.

Le conseil municipal a chargé l'entreprise Wicker de procéder aux travaux de stabilisation et d'empierrement des berges pour un coût de 6 970 € H.T.

La circulation a ainsi pu être rétablie fin mars à la grande satisfaction des utilisateurs.





Déconstruction de la « maison Felden »



Le 19 février 2018 a eu lieu la déconstruction par l'entreprise Wicker du bâtiment communal situé au 2 rue Jean Loyson.

Au regard des caractéristiques de ce bâtiment dans lequel il aurait fallu réaliser d'importants et coûteux travaux pour sa réhabilitation et sa mise aux normes, les élus ont décidé de le déconstruire. Le montant total des travaux, y compris les différents diagnostics et frais annexes s'élève à 20 000 € H.T.



Réaménagement Centre de Gingsheim

Le bâtiment jouxtant l'église et le giratoire de la rue Wilsberg, dénommé « l'ancienne forge », acquis par la Commune Nouvelle en 2016, a été démoli fin avril par l'entreprise Wicker.

Le coût initial de cette opération a malheureusement été majoré d'environ 13 000 € par l'obligation légale de procéder au désamiantage de l'immeuble avant déconstruction.



Le prix total des travaux à ce jour, acquisition foncière comprise, se monte à : 97 562,36 € H.T.

La surface de 3,06 ares ainsi libérée a non seulement permis d'« aérer » le centre de notre village mais a également contribué à améliorer de façon significative la sécurité aux abords des arrêts de bus, fréquentés quotidiennement par nos écoliers, collégiens et leurs parents.

Des travaux de consolidation du mur en contrebas de l'église sont prévus au printemps 2019.



Cheminement piétons

Réalisation d'une piste piétons-cyclistes pour accéder au Groupe Scolaire Intercommunal, pour relier les différentes voies douces entre elles et permettre ainsi à nos concitoyens de se promener en toute sécurité.





Bassin de rétention - Rond-point GSI

C'est mi-juillet, à la fin des récoltes, que l'entreprise COLAS a démarré les travaux d'excavation du bassin de rétention des eaux de pluie et de ruissellement.

D'une capacité de quelques 680 m³, le dimensionnement de ce bassin a été modélisé en tenant compte de la superficie du bassin versant. Pour des raisons de sécurité évidente le bassin de stockage a été clôturé sur tout son périmètre. Le montant total des travaux s'élève à 42 000€ H.T.



Travaux GSI

Il aura pratiquement fallu un an aux nombreuses entreprises du second œuvre pour terminer les différents travaux.

Malgré les nombreux jours d'intempéries, liés aux fortes gelées de février, le délai de livraison du Groupe Scolaire Intercommunal a été respecté.

Il reste à ce jour quelques réglages à optimiser voire à finaliser plus particulièrement en rapport avec le système de chauffage-ventilation retenu pour ce complexe passif.





Diagnostic et travaux de l'église de Hohatzenheim

Un diagnostic de l'église a été demandé par la commune dans le but de faire un état des lieux du bâtiment.

Sa réalisation a été confiée à l'Atelier d'Architecture OZIOL-DE MICHELI de Strasbourg, spécialisé dans la réhabilitation et la restauration de bâtis anciens, et en particulier de Monuments Historiques. Le résultat des investigations a permis de mettre en évidence

plusieurs points sensibles et des travaux de charpente sont préconisés pour éliminer les infiltrations et les coulures sur les façades. L'église de Hohatzenheim étant classée au titre des Monuments Historiques par arrêté du 06/12/1898, un avis de la Drac (Direction des Affaires Culturelles du Grand Est) a été sollicité ainsi que l'instruction d'une demande de subvention.

Dès réception de leur recommandation, un nouvel architecte sera missionné pour reprendre l'Etude Diagnostic et lancer les travaux.



Diagnostic de l'église de Mittelhausen

Un diagnostic a révélé la nécessité de travaux de rénovation.

L'Eglise de Mittelhausen a été construite au 18^{ème} siècle. Elle remplace une première église démolie en mai 1788.

Le bâtiment actuel a une orientation inhabituelle étant orienté nord-sud. Sa construction fut décidée suite à un premier projet qui n'a pu voir le jour faute de terrain nécessaire. L'église fut inaugurée le 14 février 1790. L'orgue datant de 1890 fut construit par Heinrich Koulen, facteur d'orgues et fut modifié en 1959. Plusieurs restaurations ont eu lieu, notamment en 1890 et 1932, et la dernière restauration intérieure en 1981, où l'actuel plafond lambrissé en bois remplaça le plafond stucqué d'origine.

Mais cette église présente une particularité : le chœur avec son clocher est revenu à la commune après la révolution, la nef resta propriété ecclésiastique. La propriété du cimetière situé autour de l'église fut transférée à la commune en 1926 par le Consistoire de Brumath qui céda l'entière propriété à la commune sous réserve que les droits du consistoire restent maintenus, que les accès à l'église restent ouverts et entretenus par la commune, et que le terrain ne puisse être vendu ni bâti.

Afin de pouvoir entreprendre des travaux de restauration extérieurs et intérieurs, il s'agissait de régler la situation de propriété. En partenariat avec le Conseil presbytéral une convention tripartite fût rédigée. Elle fixe les modalités de rétrocession de la nef à l'euro symbolique. Cette convention validée par le Conseil municipal de Wingersheim les Quatre Bans en juillet 2018, doit être validée par les paroisses membres de la fabrique de Brumath. Elle suit actuellement le parcours administratif pour aboutir à la rétrocession : accord de l'UEPAL (Union des Eglises Protestantes d'Alsace Lorraine) puis de la Préfecture et enfin du Ministère de l'Intérieur.

Un diagnostic a été réalisé par le Cabinet d'Architecture Oziol – De Micheli, spécialisé dans ce type d'expertise. En effet, le bâtiment présente de nombreuses dégradations, entre autres au niveau des pierres de taille en grès qui s'effritent et risquent de se détacher. Il y a des infiltrations au niveau des vitraux, et l'étanchéité du clocher et des défaillances au niveau de la couverture en ardoises. Des travaux conséquents s'annoncent pour redonner fière allure à cette église, qui pare le cœur de Mittelhausen.





Aménagement entrée sud

Dans la continuité des travaux d'aménagement de la traversée de Mittelhausen, l'entrée sud sera réalisée ce printemps.

Les travaux de voirie, pour un montant estimatif de 174 668 € H.T., permettront de sécuriser le transit sur cette entrée de village et de faciliter l'accès de la zone artisanale où est implantée actuellement l'entreprise historique de Mittelhausen PALC Colin.

Les travaux, d'une durée prévisionnelle de 3 mois, se feront avec la mise en place d'une circulation alternée, permettant ainsi la continuité du trafic routier.

Un nouveau chemin en empièchement sera créé au niveau de la station de pompage du SDEA afin de garantir la continuité du cheminement agricole.



Micro-crèche

En 2014, le conseil municipal de Mittelhausen a adhéré au projet de création du nouveau Groupe Scolaire Intercommunal à Wingersheim, en souhaitant que l'école de Mittelhausen qui allait se libérer, reste affectée à un projet d'équipement public lié aux enfants et que la Bibliothèque soit maintenue.

Aujourd'hui, le projet de micro-crèche est plus concret que jamais. En effet, suite à une étude de faisabilité et un sondage auprès des familles concernées, une éducatrice de jeunes enfants, Marie Rothan se lance dans l'aventure de la création d'une micro-crèche dans l'aile de l'ancienne école maternelle. Située dans un cadre nature à proximité de l'espace de loisirs, loin de la circulation routière, cette micro-crèche fonctionnant sur une méthode inspirée par la pédagogie Montessori basée sur la bienveillance éducative et le développement de l'autonomie. Elle pourra accueillir jusqu'à 10 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans avec une amplitude d'ouverture de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi, et bénéficiera d'un financement PAJE (participation de la Caisse d'Allocations Familiales versée aux parents).

Ce nouvel équipement permettra aux parents d'avoir le choix d'un mode de garde supplémentaire. Assistante maternelle ou crèche, les futurs parents auront ce choix sur notre Commune Nouvelle même et n'auront plus besoin d'aller à Brumath ou Mommenheim, comme c'est déjà le cas aujourd'hui.

Pour plus de renseignements se rapprocher de Mme Marie Rothan

E-mail : rothan.marie@orange.fr





Liaison verte tranche 5 - Cimetière

Lors du remembrement en 2011 à Mittelhausen, la commune a réservé les emplacements nécessaires pour créer une liaison verte (pour les piétons et les cyclistes) vers le cimetière ainsi qu'un parking desservant ce dernier, évitant ainsi un stationnement sauvage sur une route départementale assez fréquentée. Quelques acquisitions foncières seront nécessaires pour permettre cet aménagement de l'entrée du village.

Aujourd'hui cette liaison permettra également de desservir les 2 sorties d'exploitation et de compléter les circuits pédestres sur notre territoire. Le projet prévoit une liaison en enrobé séparée de la RD 67 par un aménagement paysager afin de sécuriser la circulation piétonne et cycliste.

Le parking permettra d'accueillir 10 places de stationnement dont une place pour les personnes à mobilité réduite. Dans sa phase d'avant projet sommaire, cet aménagement est estimé à 120 000 €.H.T.



Atelier municipal

Le Conseil municipal a approuvé l'étude d'un projet d'atelier municipal.

Les services techniques disposent d'un certain nombre de locaux disséminés sur les 4 communes historiques pas toujours adaptés, qui abritent les divers matériels. Aujourd'hui se ressent le besoin d'investir dans des équipements supplémentaires répondant aux exigences des travaux techniques à effectuer sur notre commune nouvelle. Il est donc proposé d'étudier la construction d'un atelier municipal conformément aux normes actuelles, qui s'implanterait sur l'ancien terrain de foot ball de Wingersheim. Un appel à candidatures pour une mission de maîtrise d'œuvre a été lancée.



Jeux Intervillages 24 juin 2018

Cette année encore les équipes des villages historiques de Wingersheim les Quatre Bans se sont montrées à la hauteur du défi qui leur était lancé...en gravissant, pour l'une d'entre elles, la plus haute marche du podium!

Wingersheim : A l'équipe solide et soudée qui s'est constituée depuis plusieurs années, de nouvelles recrues, motivées et déterminées, sont venues s'ajouter. Toujours bien classée dans les éditions précédentes, l'objectif était cette fois-ci clairement annoncé : la victoire ! Le plus dur restait à faire ! C'est donc plein d'ambition que l'équipe des verts s'est rendue à Bossendorf dimanche 24 juin. Après les épreuves de la matinée, de belles satisfactions étaient à noter et notamment une bonne prestation avec les brouettes, épreuve redoutée qui leur a souvent valu d'être classés en bas du tableau ! L'objectif était donc de garder le cap l'après-midi et d'éviter une contre-performance car la tête du classement était très serrée !

Mais avant d'en découdre, il fallait d'abord monter sur scène pour faire la présentation de la mascotte. Le thème étant les grands classiques du cinéma, le choix s'est porté sur Rabbi Jacob. En reprenant la célèbre chorégraphie du film pendant presque 3 minutes, ils ont réalisé une sacrée performance qui a été récompensée par une troisième place.



Le stress de la présentation passé, la compétition reprenait ses droits. Du tir à la corde, au parcours du combattant, en passant par le relais dans la piscine et la course en sac entre autres, l'équipe a tenu bon. En finissant toujours dans les premiers et sans grosse défaillance durant les épreuves, tous les espoirs étaient permis avant la lecture

du résultat final. Quoi qu'il devait arriver, ils repartiraient fiers de leurs exploits, satisfaits d'avoir réussi toutes les épreuves et heureux d'avoir donné le meilleur. A

la lecture du palmarès, le suspense était à son comble. Il ne resta bientôt plus que 2 équipes (sur 13) en course : celle de Wickersheim, leurs voisins de couloir avec lesquels ils étaient au coude à coude sur chaque épreuve et la leur.



Enfin, le verdict tomba et Wingersheim fut proclamé vainqueur. Quelle joie et quelle fierté pour toute l'équipe. Tous leurs efforts étaient aujourd'hui récompensés. Après avoir savouré leur victoire, un nouveau défi les attend : organiser les prochains jeux dans leur commune. Ce sera le dimanche 30 juin 2019. Et pourquoi pas gagner à domicile ?

Hohatzenheim : Précédents organisateurs de la manifestation pour avoir été les premiers à faire tomber Bossendorf, les membres de la team turquoise de Hohatzenheim partaient aux Jeux avec une motivation à toute épreuve et un nouveau challenge à remporter. Avec à leur fête un nouveau coach et de nouvelles recrues, ils ont performés dès les premières épreuves et se plaçaient en pôle position aux résultats de la demie journée. Accompagnés de leur mascotte « Harry POTTER », ils espéraient secrètement que la baguette magique du héros de la saga allait continuer à leur porter

chance...mais c'était sans compter la pugnacité des autres concurrents. Après avoir tout donné, ils sont repartis avec une place tout à fait honorable au pied du podium et heureux également que leurs voisins aient remporté la coupe... et la ramènent à la maison, dans notre Commune Nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans.



L'équipe gagnante : Fritsch Lou-Anne, Meyer Marie, Muller Amandine, Rigal Abygaël, Burger Matéo, Koessler Antoine, Koessler Lucas, Koessler Romain, Meyer Elodie, Muller Solène, Schneider Mathilde, Hubert Jordan, Reinbolt Thibault, Schneider Adrien, Freund Audrey, Reinhart Mélanie, Wolff Jennifer, Freund Pierre, Koessler Eric, Voltz Benjamin. Notre mascotte : Voltz Pascal et son épouse Francine.



Alsaciens du Monde

Rencontre organisée cette année à Hochfelden – Rétrospective

La rencontre estivale des Alsaciens du monde au pays de la Zorn restera assurément dans nos mémoires.



Une partie studieuse. Chaque année, nous profitons de la présence de la plupart des dirigeants des associations membres ainsi que des délégués pour les réunir, la veille de la journée mondiale, afin de conforter les liens avec l'ensemble des associations affiliées à l'UIA, de permettre des échanges fructueux, de participer à l'assemblée générale, reflet des activités de l'année écoulée et prospective pour les actions à venir.

C'est Michel Haag, président de la brasserie, qui nous a accueillis à Hochfelden à la Villa Meteor le matin du vendredi 24 août 2018. L'après-midi a réuni les participants à la Maison des Associations à Wingersheim, autour de 2 thèmes : la gestion de la vie associative (avec échanges d'expériences) et une intervention de l'AAA (agence d'attractivité) qui a porté sur une présentation de la boîte à outils de promotion de l'Alsace. La partie récréative de la soirée a réuni les

participants autour du président du Conseil Départemental Frédéric Bierry, avec une intronisation de membres à la confrérie des bières d'Alsace !

Le rendez-vous de la convivialité. C'est sous la férule de Bernard Freund, président de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, et de la Marraine de l'évènement Yolande Haag, que se sont déroulées les activités du samedi 25 août.

Tout d'abord, le grand rassemblement matinal à Hochfelden pour la réunion plénière de l'UIA, rassemblant quelque 200 convives et un bouquet impressionnant de représentants du monde politique : président de la Région, du département, députés et sénateurs, conseillers départementaux et régionaux, etc...

Le thème était fédérateur et de nombreux spécialistes du sujet nous avaient fait l'honneur d'intervenir : François Loos, Président des brasseurs de France, Eric Trossat, Président des brasseurs d'Alsace, Bernard Ingwiller, Président des planteurs de houblon, Ramon Agenjo Bosch, SG de la brasserie Damm, Michel Haag, Président de la brasserie Meteor.



A l'issue de cette matinée, le président de la Comcom a convié les participants à une très belle fête champêtre, sous chapiteau, à Hohatzenheim, avec orchestre, folklore et stands divers animés par une armée de bénévoles !

L'après-midi ludique a permis la découverte du sentier du houblon à Wingersheim, la visite de la Villa Meteor à Hochfelden et du lieu de pèlerinage de Hohatzenheim. Tout cela avant d'aborder la soirée festive autour de tartes flambées et animée par l'orchestre Claude Ferro.

Un souvenir magnifique au pays de la Zorn et une opportunité pour le grand public de rencontrer et discuter avec des Alsaciens expatriés dans plus de 100 pays !

Gérard Stadel
Président





Ouverture d'un cabinet paramédical

Depuis le 8 octobre 2018, le cabinet paramédical, situé initialement à Mittelhausen rue Principale, a déménagé au 12 rue du Stade à Wingersheim dans un nouveau bâtiment.

Cette nouvelle structure regroupe des professions complémentaires :
Chiropracteur, Infirmières, Neuropsychologue, Orthophonistes et Psychomotricienne.
Consultations sur rendez-vous du lundi au samedi.

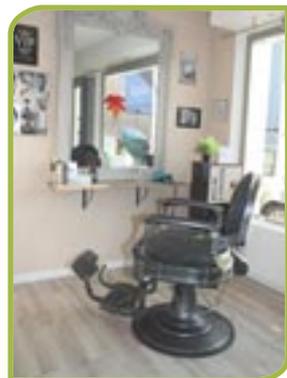
CHIROPRACTEUR : Philippe Altschuh – 09 86 26 29 89 (Je)
INFIRMIERS : Christine Riegert – Corinne Bohn – François Debeire – Nadine Paty – 06 45 60 03 79
NEUROPSYCHOLOGUE : Arnaud Stehly – 06 43 15 14 95 (Ve-Sa)
ORTHOPHONISTES : Marie-Hélène Muller-Wassong – 06 31 58 61 51 (Lu-Ve);
Mathilde Boiteux-Ingrosso – 06 26 65 58 79 (Lu-Je)
PSYCHOMOTRICIENNE : Laurine Huber – 07 67 06 84 40 (Ma-Me)



Les infirmières Betty et Estelle sont toujours dans leur cabinet à Mittelhausen.



Déménagement salon de coiffure



Avril 2018, après 31 ans de service, un bail ! Les « Figaros » Arlette et Jean-Marie prennent leur retraite eh oui déjà !! Une page de vie s'est tournée !

A leur grande fierté, la succession est assurée grâce à leurs enfants Hervé et Tania.

Pour des raisons d'accessibilité et de nouvelles normes de sécurité le salon « Nouvel R » s'est installé dans nouveau local situé rue Jean-Loyson à Wingersheim

La famille Riegert profite de cette occasion pour remercier la clientèle pour ces années de fidélité



Nouvelle boulangerie

La boulangerie LUTZ offre depuis le mois de novembre un nouveau lieu de rencontre à ses clients. Le nouveau bâtiment de 900 m² réparti sur 3 niveaux pour un coût de 2 millions d'euros a été réalisé par les artisans locaux. Une subvention de 50 000€ a été versée par la Région Grand Est dans le cadre du programme « Artisan de Demain ».

Située à l'entrée du village en arrivant par Mittelhausen, la boulangerie est installée à un endroit stratégique, en face de la nouvelle aire de jeux, proche du nouveau groupe scolaire, sur une route très passante. La conception, Philippe LUTZ l'a voulue fonctionnelle, ergonomique avec l'utilisation de beaux matériaux, la vente avec la vitrine à l'avant permet la proximité avec les clients.

A l'arrière, plusieurs pôles : la sandwicherie, la pâtisserie-glacerie et le travail du chocolat, la viennoiserie, la boulangerie. Le « fait maison » prime avec l'utilisation de nombreux produits du verger familial.

Des ruches pour la récolte du miel seront installées sur le toit-terrasse. L'équipe composée d'une douzaine de personnes vous accueille 7 jours sur 7, en semaine de 5h30 à 19h en continu.





Installation d'une micro brasserie



La « Brasserie la Houblonnière » est située à Wingersheim, capitale du houblon, au coeur de la Ferme Pfister ; elle est la seconde brasserie artisanale à s'être installée sur la commune après celle de Sébastien Holtzmann.

Le brasseur est Daniel le plus jeune des trois fils Pfister.
La brasserie vous propose ses bières artisanales avec les houblons et l'orge de la ferme.
Les différentes bières sont : Blanches, Blondes, Ambrées, IPA (Bière fortement houblonnée) et bières de saison. En conditionnement de 33 cl et 75 cl.
Les bières sont en vente à la ferme, le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 9h à 12h.
En dehors des horaires d'ouverture, vous pouvez faire vos commandes

par email : brasserie.la.houblonniere@hotmail.com ou par téléphone 06 43 04 55 22



La boucherie SPECHT à l'honneur



C'est à Mulhouse, lors des Journées d'octobre, que la Fédération des bouchers charcutiers traiteurs d'Alsace a tenu ses fameux concours... de la Deckwurst et du Jambon 2018.

Ce ne sont pas moins d'une trentaine de bouchers venus de toute la région qui se sont présentés à la compétition.

Cette année encore, la boucherie « Rémy SPECHT » de Wingersheim s'est illustrée en remportant :

- la Médaille d'argent au concours du Jambon d'or 2018
- la Médaille d'argent au concours de la Deckwurst d'or 2018, seul représentant du Bas-Rhin sur le podium.



Toutes nos félicitations à Rémy et son épouse Isabelle ainsi qu'à leurs équipes qui nous accueillent toujours avec le sourire et qui ont à coeur de ravir nos palais. Petite question subsidiaire : savez vous combien de temps il faut pour fabriquer une Deckwurst ? (Vous trouverez la réponse à la boucherie).



Agrandissement de la Zone d'Activité



Société HAENCHEN



Volailles René MEYER



Garage F Automobiles



Extension de l'entreprise Colin



Pour faire face à l'accroissement et au développement de l'entreprise Colin PALC, un centre de recherche et d'application dans le développement de nouveaux produits culinaires organisé sur 3 niveaux est en cours de construction.

Ces nouveaux locaux permettront d'accueillir les nombreux clients aussi bien locaux qu'internationaux dans un cadre adapté et innovant.



Concours de la meilleure boulangerie

La boulangerie «Au P'tit Pain» est depuis 2014 le deuxième point de vente de Marjorie et Christian Stiegel, boulanger-pâtissier installés à Weitbruch.



L'équipe a participé cette année au «Concours de la Meilleure Boulangerie de France», diffusé sur M6.

Ils ont été sélectionnés au niveau Grand Est et se sont retrouvés en lice à 8 boulangeries pour concourir au niveau national. Pour nos boulangers, l'aventure s'est arrêtée à Nancy lors de l'avant dernière épreuve avant la finale nationale. Félicitations à Marjorie et Christian Stiegel pour leur dynamisme et pour leur travail de qualité!



Restaurant «A l'Etoile»

Le Restaurant à l'Etoile a fêté ses 130 ans d'existence et de partenariat avec la Brasserie Espérance en septembre dernier.

Pour l'occasion, les villageois ont été invités à célébrer cet anniversaire lors d'une soirée conviviale et chaleureuse : un véritable «Oktoberfest» attendait les invités sous un chapiteau implanté sur le parking à côté du SPA de l'Etoile. La bière a coulé à flots et les knacks ont été servis généreusement par le personnel du restaurant et la famille Bruckmann, sous les notes musicales interprétées par l'EMI de Mittelhausen.

Après les mots d'accueil de Jacky Bruckmann, la représentante de la Brasserie a rappelé la longue collaboration qui liait les deux partenaires. Ce fut également l'occasion de présenter publiquement les repreneurs de l'Hôtel – Restaurant A l'Etoile : Serge Buchy, cuisinier depuis près de 14 ans aux côtés du chef Jacky, et Sébastien Voisot que l'on retrouve entre autre derrière le comptoir du restaurant.

Une transition qui s'est faite tout en douceur, dans la continuité d'un accueil familial avec toujours une réelle qualité et originalité des plats servis au quotidien au Restaurant A l'Etoile.





Conférence Mission Eau SDEA et atelier fabrication de produits ménagers



Phénomènes climatiques

Inondation suite à des événements climatiques exceptionnels. Suite aux événements météorologiques de ce printemps, pour la première fois des coulées d'eaux boueuses ont atteint le parking de l'hôtel restaurant A l'Etoile à Mittelhausen, et se sont même dirigées jusqu'au croisement avec la rue principale.

Heureusement que la solidarité citoyenne se manifeste encore à l'occasion de tels événements. Il en était de même au niveau de la route départementale à l'entrée sud de Mittelhausen à hauteur de l'entreprise Colin qui a d'ailleurs vu également une partie de ses locaux inondés par le débordement du Vierbrückgraben en provenance du bassin sud-ouest. Les habitations à l'entrée ouest de Mittelhausen en venant de Hohatzenheim ont également été impactées avec une montée des eaux à une vitesse vertigineuse. Heureusement que les dégâts se sont limités à quelques caves inondées.

Force est de constater que plus personne n'est à l'abri d'une coulée d'eau, et qu'actuellement la commune ne peut plus seule essayer de contrôler ce risque. A chaque particulier situé dans une zone à risque d'essayer de se prémunir et de se protéger également contre ces coulées d'eau boueuses. Un salon de l'inondation piloté par le SDEA a eu lieu pour la troisième année consécutive afin de conseiller, guider et proposer aux particuliers des solutions.

Gingsheim a heureusement été moins impacté cette année, les précipitations ayant été moindres que dans les 3 autres villages. Hohatzenheim a dû procéder 2 fois dans la même journée au nettoyage des rues où les eaux boueuses ont déferlé sans toutefois impacter les parties urbanisées. A Wingersheim, un particulier a été touché à 2 reprises et mettra en place une protection privée afin d'essayer d'éviter la reproduction de cette situation.

La compétence Prévention des inondations et coulées d'eaux boueuses a été transférée à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn dans le cadre du GEMAPI. Ces phénomènes météorologiques y sont à l'étude afin de mettre en place des mesures d'accompagnement et d'infrastructures pour limiter ces risques. Néanmoins ces études sont longues et coûteuses et s'inscrivent dans un programme national au niveau des bassins versants de la Zorn, en partenariat avec les territoires voisins, pour une meilleure prise en compte des phénomènes.

En partenariat avec la Chambre d'agriculture, la Commune a déjà mis en place un plan d'assolement concerté avec les agriculteurs, avec une rotation des cultures pour limiter les dégâts. Des bandes enherbées sont également programmées.

Espérons que les années à venir nous seront plus favorables et présenteront des événements climatiques moins importants qu'en 2018.



Coup de projecteur



Repas des aînés



MITTELHAUSEN



MITTELHAUSEN



GINGSHEIM



HOHATZENHEIM



WINGERSHEIM



WINGERSHEIM



HOHATZENHEIM



Le 14 juillet dans nos villages



GINGSHEIM



GINGSHEIM



MITTELHAUSEN



HOHATZENHEIM



HOHATZENHEIM



MITTELHAUSEN



WINGERSHEIM



WINGERSHEIM



Messti Mittelhausen

14 octobre, Le Messti sur le thème : « Les grands classiques du cinéma ».

Un coup de chapeau à Jeannine Goehry, Philippe Goehry, Danièle Barrouillet, Alexandre Hamm, Soner Akbayrak, Kévan Trime qui ont participé à l'élaboration des cinq chars du défilé, ainsi qu'à nos conducteurs de chars et aux responsables sécurité.

Nous remercions également le camion militaire et son conducteur Christophe Forst, Sergio Spitaleri dans sa 2CV ainsi que la troupe à pied de Wingersheim, ils furent de beaux Rabbi Jacob ! Un grand merci aussi à l'EMI qui a ouvert notre défilé traditionnel, des gendarmes enjoués et facétieux...

Et n'oublions pas le public de nos communes qui était au rendez-vous pour cette magnifique journée ensoleillée.



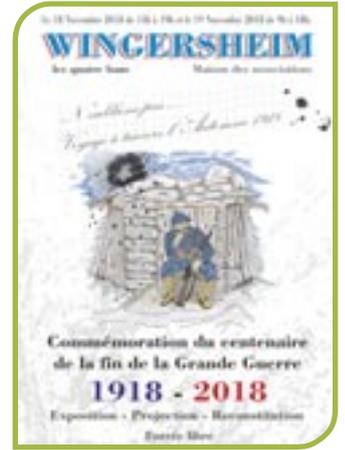


Commémoration 18 novembre

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Emouvante cérémonie devant le monument aux morts de Wingersheim pour rendre hommage aux 67 soldats tués durant la guerre de 14-18 et originaires de Wingersheim les Quatre Bans.

À la fin de la célébration, les officiels ont inauguré une belle exposition « N'oublions pas, voyage à travers l'automne 1918 » à la maison des associations, cette exposition ouverte durant 2 jours a vu passer plus de 500 personnes dont 3 classes de notre Groupe Scolaire Intercommunal.





Union Nationale des Combattants section Hochfelden

L'association est issue de l'Union Nationale des Combattants reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920. Elle en est la représentation locale par l'intermédiaire de l'Union Nationale des Combattants du département du Bas-Rhin.

Président: Michel Botti 16 rue de la 1^{ère} Armée à Wingersheim (03 67 15 66 65). L'association a pour but de maintenir, dans l'intérêt supérieur du pays, des liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre ceux qui ont participé à la défense de la Patrie, de perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France, de servir leur mémoire, d'entretenir et de développer des relations fraternelles entre les anciens combattants des nations amies ou alliées. L'association participe aux cérémonies commémoratives patriotiques. Il n'est pas nécessaire d'avoir fait son service militaire ou d'être ancien militaire de carrière pour adhérer à l'UNC, vous pouvez y adhérer en tant que sympathisant. Afin de faire vivre cette association qui participe aux manifestations patriotiques et en mémoire de nos anciens qui ont défendu la liberté, vous pouvez nous rejoindre pour affirmer votre civisme et votre patriotisme en partageant les valeurs de l'UNC.

Une Rose un Espoir



Le 28 avril 2018, les motards du secteur ont proposé pour la troisième fois leurs roses de l'espoir aux habitants de toutes les communes du Pays de la Zorn.

Ce sont 178 équipages de motards et près de 600 bénévoles qui ont desservi 23 communes et 5 supermarchés pour y proposer plus de 7 500 roses, contre un don minimum de 2 euros par fleur.

Ils ont ainsi, grâce à vos dons, collecté 30 473 € (hors subventions), entièrement reversés à la Ligue 67 contre le cancer, car tous les frais d'organisation ont été intégralement couverts par de généreux sponsors. Au niveau national, l'association mère a remis un chèque de 1 638 877 € à la Ligue contre le cancer. La totalité des sommes collectées sur notre secteur est affectée exclusivement aux malades du Bas-Rhin. Elles sont destinées à soutenir la



recherche, l'aide aux malades, améliorer leur qualité de vie et celle de leurs proches, les aides psychologiques, financières post maladie ou diverses (prothèses capillaires, maquillage etc.) mais également pour la prévention, informer, sensibiliser, prévenir, et lutter efficacement contre le cancer.

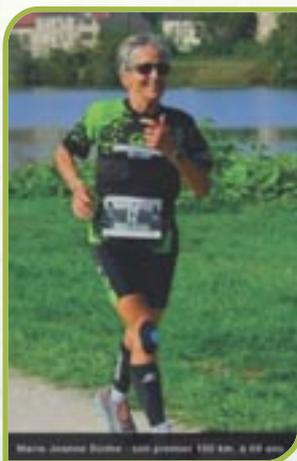


Le 27 avril 2019, l'opération sera reconduite. Préparez-vous donc à accueillir nos motards et à témoigner une nouvelle fois votre soutien à la Ligue lors de l'édition 2019 d'« Une Rose un Espoir ».

PS: Si de nouveaux bénévoles souhaitent se joindre à l'équipe des collecteurs en 2019, merci de contacter Patrick au 06 47 74 00 09.



Marie-Jeanne Boime - Sportive méritante



Marie Jeanne Boime a couru le 100km de Metz le 8 septembre dernier et réussi au mieux pour le podium!

Après 3 mois d'entraînement sans compétition Marie-Jeanne Boime a achevé ce parcours de 100 km en 13h48. Ce fut une belle journée de sport qui a commencé à 6h30 du matin avec 5 degrés et de la brume à proximité du plan d'eau de Metz pour une course de 10 fois une boucle de 10 km. Son passé sportif étant plutôt à Metz où jadis elle courait, elle a bénéficié des encouragements des supporters messins qu'elle a eu grand plaisir à retrouver sur ce parcours. Courir de manière acharnée pour la santé n'aide pas à être en meilleure forme. Faire du sport de façon régulière est suffisant pour se faire du bien. Cela se résume à l'auto-satisfaction et à un sentiment d'accomplissement. « Le but réel de la course n'est pas de gagner une course, c'est de tester les limites du cœur humain. »

Félicitations !



Erin - Sportive méritante



Erin Haeghaert née en 2005, championne de France en équipe : acro-gym trio fédéral B 7-15 ans.

Elles y sont arrivées successivement ;
Championnes départementales en début janvier
Championnes régionales fin janvier (photo individuelle)
Championnes inter-départementales Grand Est en mars
Championnes de France en mai (photo du trio)
(Société de gymnastique de Brumath)

Bravo à toute l'équipe !



Basile Hocquard - Sportif méritant

22 juillet 2018, Basile Hocquard : Champion de France de 800m en 1'50''86



J'ai débuté l'athlétisme un peu par hasard, j'ai dû abandonner la natation très jeune pour des problèmes de santé. Depuis la primaire à Wingersheim, je pratiquais chaque année les cross scolaires depuis l'âge de 8 ans, où je gagnais régulièrement les courses. C'est à ce moment là que j'ai décidé de me tourner vers cette discipline.

A l'âge de 10 ans ma maman m'a inscrit au club de l'Unitas Brumath. Quand on débute l'athlétisme, on pratique plusieurs disciplines :

1. Les lancés, qui englobent le lancer de poids ou de javelot
2. Les sauts, qui comprennent le saut en hauteur, en longueur et le triple saut
3. Et enfin la course, en particulier le demi-fond : cross ou 1000m.

A l'âge de 17 ans, je me suis spécialisé sur le 800m avec mon entraîneur Hubert Steinmetz car c'est la seule discipline sur laquelle je m'épanouissais totalement. La préparation aux championnats de France demande de nombreux efforts, un entraînement journalier : je cours chaque semaine entre 60 à 70 km environ. Je m'entraîne souvent au stade de Brumath mais aussi au stade omnisports de Haguenau équipé pour l'épreuve du 800 m. J'y travaille la vitesse pure et la répétition en essayant d'améliorer mes temps à chaque course. Dans les collines de Wingersheim, j'effectue des footings de récupération qui me permettent d'améliorer ma capacité respiratoire. Sur le plan scolaire, après avoir effectué un bac «S» en sport- études TRIATHLON au lycée Henri Meck de Molsheim, j'ai dû faire des choix. Abandonner le DUT auquel je souhaitais me préparer, au profit d'un BTS en ingénierie, afin de me permettre de concilier mes études et des entraînements quotidiens.



Tout ce travail m'a permis d'avoir une résistance importante pendant la compétition et d'obtenir mon titre de champion de France le jour J. J'ai réalisé toute la course en seconde position et à 200m de l'arrivée, j'ai saisi une opportunité et me suis élancé vers la victoire. C'est un souvenir très fort. Notre entraîneur Hubert Steinmetz, nous a également entraîné en fin de saison pour que nous courrions un relais en équipe. Avec mes compagnons du club de l'Unitas Brumath, nous avons monté une équipe de relais 4x800m en vue de concourir pour la coupe de France qui se déroulait à Obernai. Le 14 Octobre 2018, nous avons été sacrés champions de France. Ces titres me permettent d'intégrer le groupe des sportifs de haut-niveau, qui me permet de bénéficier de stages de préparation aux grandes épreuves sur la région Grand-Est et sur le plan national. J'espère qu'à l'issue de ces stages je pourrai être sélectionné pour disputer les championnats d'Europe Espoir en juillet 2019.

Basile, toutes nos félicitations pour cette formidable performance, les souhaits de réussite de tous les habitants de Wingersheim les Quatre Bans vous accompagnent pour votre saison 2019 et la suite de votre parcours.

Voir ou revoir l'exploit de Basile sur : <https://youtu.be/o5GMcmELHXO>



Palmes académiques

Nomination au grade de « Chevalier dans l'ordre des palmes académiques »

Madame Jocelyne REINBOLT née SCHALL a été nommée au grade de chevalier dans l'ordre des palmes académiques le 1^{er} janvier 2018 (décret du 1^{er} Ministre, publié le 9 janvier 2018). Cette distinction honore notre commune.

Madame REINBOLT a été directrice de l'école maternelle de Wingersheim. Elle est entrée en 1971 à l'école normale de Sélestat. A sa sortie, elle enseigne dans diverses écoles du Bas-Rhin. En 1978, c'est le retour à Wingersheim et en 1981, à l'occasion de la création de l'école maternelle, elle est nommée directrice de celle-ci, poste qu'elle occupera jusqu'à sa retraite en 2008. Entre temps, en 1994, Madame REINBOLT passe avec succès le CAFIFM (certificat d'aptitude de maître formateur), elle formera par la suite de nombreux professeurs stagiaires à qui elle transmettra son amour du métier.



En 1996, elle est reçue 12^{ème} au concours interne des professeurs des écoles. Ses supérieurs ont toujours souligné la rigueur dans son métier qu'elle aimait beaucoup et son parcours professionnel exemplaire. Dès son jeune âge, la récipiendaire, avec une belle voix de soprane, entre à la chorale Ste Cécile de Wingersheim (son père, Joseph Schall, directeur d'école à Wingersheim, en a été longtemps le chef de chœur et l'organiste). Après plusieurs stages de direction, en 1987, elle prend la direction de cette chorale et lui influe d'après le président Raymond TROESCH « un souffle nouveau ». Dans son discours de remerciements, ce dernier précise : « Nous voulions te dire combien nous sommes fiers de notre chef de chœur et te remercier pour ta grande patience, ta disponibilité et ta compétence. » Ainsi, la chorale, avec le président comme organisateur et l'appui de son chef de chœur a su s'exporter : jumelage avec la chorale du Porzay en Bretagne, voyage à Venise avec animation de la messe du dimanche à la cathédrale St Marc, messe de Gounod à la cathédrale de Strasbourg et de nombreux autres concerts de qualité. En 1981, Madame REINBOLT intègre l'ensemble Vocalia (chorale des enseignants de Strasbourg Campagne) où, selon les dires de la présidente : « sa voix claire et puissante de soprane et surtout la justesse vocale nous ont impressionnés. » Cette dernière n'a pas manqué de souligner que : « lorsque l'ensemble Vocalia a connu des moments critiques, les choristes te sont extrêmement reconnaissants d'avoir pris la chorale en main... Nous avons beaucoup progressé et les choristes viennent aux répétitions avec plaisir car tu as la pêche ! ». Dans son mot, Monsieur le Maire délégué de Wingersheim, Bernard FREUND, souligna la bonne entente et le travail fructueux qu'il a toujours eu avec Madame REINBOLT, aussi bien en tant que directrice de l'école maternelle que chef de chœur de la chorale Sainte Cécile. La remise de l'insigne par Christine Wollenschlaeger (conseillère pédagogique et membre de l'ensemble Vocalia) s'est faite avec les applaudissements des personnalités, de la famille et des nombreux choristes qui n'ont pas oublié d'entonner un chant dédié à leur chef ! La soirée s'est poursuivie dans la bonne ambiance autour d'un verre de l'amitié.

Jocelyne REINBOLT tient à remercier la municipalité, les chorales, l'association des enseignants du Ried Nord d'avoir contribué à la réussite de cette belle soirée festive.



Pré-rentrée



Le périscolaire



Les enseignants en formation



La bibliothèque



Rentrée des enfants le 3 septembre

« Que la joie vienne, mais oui, mais oui l'école est finie ... »

Le Groupe Scolaire Intercommunale a beaucoup fait parler et il était très attendu. Conformément au planning, le nouveau GSI a ouvert ses portes le 3 septembre 2018.

C'est en présence de Philippe DANÉY DE MARCILLAC, Inspecteur d'Académie que les enfants, fiers de leur nouvelle école, coupent le ruban tricolore entourés par toute l'équipe éducative ainsi que par Bernard FREUND Président de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, Mireille GOEHRY Maire de Wingersheim les Quatre Bans et des membres du SIVU du GSI Sud du Pays de la Zorn.

Elus et agents communaux des 6 villages ainsi que les enseignants ont mis beaucoup d'énergie pour installer les classes, ranger, nettoyer, préparer cette rentrée si particulière, la première du nouveau groupe scolaire « Au Clair de Lune ».

Le complexe compte 11 salles de classe équipées de vidéo-projecteurs numériques interactifs, une bibliothèque, deux cours de récréation séparées (maternelle et élémentaire) une salle de motricité, un périscolaire de 120 places avec restaurant scolaire (self pour les grands et service à table pour les maternelles) une salle pluri-activités, une salle des maîtres, un hall d'accueil et le bureau de la directrice.





Journée Portes ouvertes



L'inauguration du Groupe Scolaire Intercommunal et du périscolaire

C'est le 22 septembre, quelques jours après la rentrée des élèves, que fut inauguré le nouveau Groupe Scolaire Intercommunal « Au Clair de Lune »

Le traditionnel coupé de ruban a eu lieu devant un public important et en présence de nombreux élus et personnalités.

Patrick HETZEL député,
Guy Dominique KENNEL Sénateur,
Justin VOGEL Conseiller Régional Grand Est,
Chantal AMBOISE Sous-Préfète de Haguenau représentant
Christophe LOTIGIE
Sous-Préfet de Saverne empêché,
Mireille GOEHRY
Maire de Wingersheim les Quatre Bans,
Bernard FREUND
Président de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn
et Maire délégué de Wingersheim,
Frédérique MEYER, Vice-Présidente du C.A de la CAF,
Mairie-Paule LEHMANN
et Etienne BURGER
Conseillers Départementaux,
Philippe DANÉY DE MARCILLAC
inspecteur d'Académie.





Du côté de l'ancienne école de Wingersheim



ENTRAÎNEMENT POUR LES COURSES DE BRUMATH



DÉFILÉ DU CARNAVAL DANS LA SALLE POLYVALENTE



SORTIE DE FIN D'ANNÉE AU ZOO DE KARLSRUHE POUR LES 2 CLASSES DE MATERNELLE



LA DANSE FOLLE DU MATIN POUR ÊTRE EN FORME !



LES CP/ CE1 ET CE1/CE2 EN CLASSE VERTE À MUCKENBACH... CONSTRUCTION DE CABANES



ATELIER CUISINE



L'ancienne école de Hohatzenheim et Mittelhausen

Au cycle 1, les élèves ont été voir différents spectacles tout au long de l'année: « Sous la neige » au PréO, « GRRRRR » au TJP et « Zoom Dada » à Vendenheim. Ils ont également été au Musée des Beaux Arts pour le Parcours « Chut ».

Au cycle 2, les élèves sont partis en classe de mer près de Guérande, au Pouliguen le long de la plage de la Baule. Ce séjour a permis d'apporter aux enfants une connaissance véritable du milieu marin et du littoral ainsi qu'une éducation à la citoyenneté. Ils ont également vu le spectacle « Wa Wilder Man » au TJP sur la différence, l'ouverture aux autres.

Au cycle 3, les élèves ont pu découvrir le monde du cheval grâce à une classe d'équitation à Truchtersheim.

Les 3 classes du RPI ont également participé à un concours de poésie sur le thème « Imagine un monde sans écran », organisé par l'AIPZ. Leur participation a été récompensée par un spectacle pour les classes de cycle 1 et cycle 2, et par une sortie nature encadrée par un intervenant dans les environs de Hohatzenheim pour la classe de Cycle 3. L'infirmière scolaire est également intervenue dans ce cadre pour discuter des dangers liés à la surexposition des écrans. L'année a été ponctuée d'événements sportifs pour chaque classe: olympiades pour les maternelles, rencontres sportives avec le RPI de Wingersheim-Waltenheim (ultimate, quadrathlon, esquivé-ballon, ballon-chronomètre, parcours de débrouillardise) et également le cross qui s'est déroulé, comme chaque année, à Hohatzenheim.

L'école fermant ses portes à la prochaine rentrée, la fête de l'école a été émouvante pour tous mais a permis à chacun de remplir les fêtes de souvenirs tout en travaillant pour l'avenir. Le thème du développement durable était à l'honneur, entouré de jeux anciens en bois et d'un photomaton. Les grands élèves de l'école ont pu apprécier les joies des glissades sur un grand toboggan gonflable, et pour les plus petits vivre de nombreux rebondissements dans le parc de fleurs gonflable.

Pour l'année à venir, nous sommes tous heureux de nous retrouver dans une grande et belle école toute neuve à Wingersheim.



Communauté de Communes du Pays de la Zorn

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La commission intercommunale chargée de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur notre territoire s'est réunie à de nombreuses reprises en 2018 pour poursuivre la mise en œuvre de ce document. Il s'agissait de définir notamment les futures zones urbaines nécessitant une consommation foncière, les futures zones à vocation économique, les sorties d'exploitations agricoles, les zones sensibles, les zones à protéger, etc... en quelque sorte, dessiner notre territoire de demain.

Parallèlement, cette commission a passé de nombreuses heures pour définir un règlement applicable en matière d'urbanisme dans nos Communes.

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn n'a pas toute liberté en ce domaine. Elle doit respecter les contraintes supra-communales que sont le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), le SCOTERS (Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Strasbourg), les règles environnementales et de cohérence écologique définies par les Ministères, etc...

C'est ainsi que la commission a dû faire face à une réduction de la consommation foncière : 50 hectares d'urbanisation future pour de l'habitat, 20 hectares pour le développement économique et 10 hectares pour les équipements publics.

De plus, consciente de l'enjeu environnemental, de l'augmentation du prix de l'énergie, de la saturation routière, il est plus que recommandé de concentrer l'habitation autour des moyens de transport en commun (liaison ferrée, ligne de bus).

Cette élaboration de PLUi n'est pas le seul fruit de quelques élus participants à la commission, à plusieurs reprises il a été demandé aux représentants de partager l'ensemble des orientations avec les conseillers municipaux des communes membres.

Enfin, une synthèse générale sera présentée très prochainement aux élus, suivie par une consultation des Services de l'État et Services Associés avant l'arrêt officiel du document, vraisemblablement, en janvier 2019 par le Conseil Communautaire. Dès cette formalité effectuée, tous les éléments seront mis à disposition du public par les moyens de communication actuels (site internet de la Communauté de Communes).

Le public pourra ainsi faire des observations par écrit au Maire ou à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et plus particulièrement lors de l'enquête publique qui se déroulera au courant de l'année 2019.



COMPÉTENCE SCOLAIRE

A compter du 1^{er} janvier 2019, la compétence scolaire pleine et entière est transférée à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

Cette dernière assurera donc toute la gestion financière des écoles du territoire. Elle en a aussi la responsabilité juridique, elle aura le pouvoir des investissements, elle veillera aux ressources humaines notamment en concertation étroite avec les élus des Communes.

Les Maires ou délégués communautaires continueront à assumer par délégation les pouvoirs qu'ils exerçaient jusqu'à ce jour pour la continuité du service et le bon fonctionnement de leur école. Une convention sera signée entre l'Intercommunalité et les Communes précisant les engagements respectifs.



Osterputz 17 mars 2018

Bravo à tous les bénévoles de Wingersheim les Quatre Bans pour leur engagement !

L'« Osterputz » (nettoyage de printemps) est une tradition ancienne en Alsace. Elle désigne aussi depuis plusieurs années une initiative citoyenne permettant de nettoyer le cadre de vie des habitants.

Malgré les campagnes de sensibilisation, les collectes en porte-à-porte et les possibilités de déposer gratuitement ses déchets encombrants en déchetteries, ... de trop nombreuses personnes se débarrassent de leurs ordures au mépris de la réglementation et de l'environnement.

A preuve, la quantité de débris ramassés ne se réduit guère : il a fallu que soixante bénévoles offrent généreusement leur temps à la collectivité pour collecter, en un peu plus de deux heures, plusieurs tonnes de pneumatiques, ferrailles, plastiques, verre, papiers gras, cartons, cannettes, paquets de cigarettes et même des objets ou produits dangereux, abandonnés çà et là dans la nature.

Une délicieuse soupe aux pois attendait les équipes de nos quatre villages historiques à la salle des fêtes de Gingsheim pour les reconforter dans un moment convivial. Qu'ils soient remerciés au nom de tous les habitants pour leur générosité.



WINGERSHEIM



WINGERSHEIM



MITTELHAUSEN



WINGERSHEIM



GINGSHEIM



GINGSHEIM



HOHATZENHEIM



GINGSHEIM



Journée citoyenne 2018

La quatrième édition pour la désormais traditionnelle rencontre citoyenne à Mittelhausen a eu lieu le 26 mai.

Petits et grands se sont donnés rendez vous à la salle des fêtes dès 8 heures 30 où ils ont reçu leur tee-shirt et posé pour la photo.



Pendant qu'un groupe d'adultes a investi la cuisine pour faire cuire les pommes de terre et le « Schiffele », Nicole Luftman a animé un atelier cuisine autour d'ingrédients moins connus, tel le kinoa. Ensemble ils ont réalisé les entrées sous forme de salades. Après l'atelier cuisine, les enfants ont usé de toute leur créativité pour décorer la salle et préparer les tables pour le repas.



Une équipe de citoyens et conseillers municipaux s'est chargé de nettoyer les abords du ruisseau encombrés de branchages morts, puis les chemins communaux. A l'aide du broyeur à végétaux mis à disposition par la ComCom, une remorque agricole a été remplie de mulch qui sera utilisé dans les différents massifs de la commune.



Cette année une équipe renforcée s'est rendue au cimetière où Nicolas, notre agent technique, avait préparé le chantier de mise en peinture de la grille. C'est une quinzaine de jeunes et moins jeunes qui a poursuivi ce travail entamé dès la 1ère édition de la journée citoyenne. Le chantier a bien avancé dans la bonne humeur, la collaboration entre jeune et ancienne génération, anciens et nouveaux habitants a été très efficace et de nombreux mètres linéaires ont pu être repeints.

Une autre équipe a ravitaillé les travailleurs en café, boissons et viennoiseries sur les différents chantiers. Tout ce monde a rejoint la salle pour l'apéritif et partager le repas. Cette journée a rempli toutes ses promesses : une rencontre entre conseillers municipaux et citoyens de tous âges pour œuvrer ensemble pour le bien commun.

Rendez vous le 18 mai prochain pour la prochaine édition; vos idées de chantiers sont les bienvenues. Plus d'information sur <http://journeecitoyenne.fr/> 42



Fermes Ouvertes



C'est à Mittelhausen le 29 juillet 2018 que les Jeunes Agriculteurs du canton de Hochfelden ont organisé leur traditionnelle ferme ouverte et concours de labours.

Sous un soleil de plomb, vous avez pu découvrir les fermes Goehry et des Quatre Ponts ainsi que la Cuma de la Rosée qui a fêté ses 10 ans. Animations pour petits et grands, concours de labour cantonal, bœuf à la broche, saucisses, tartes flambées et bière, ont fait de cette chaude journée d'été un moment convivial à la découverte de l'agriculture locale. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée, que ce soit partenaires, bénévoles ou visiteurs. Rendez-vous en 2019 pour la prochaine ferme ouverte dans le canton.





Communautarisme, communauté et mondialisation

ÉCOLE, BREDELE ET BÛCHE DE NOËL

Un moment fort de cette année aura été l'inauguration de l'école qui est souvent désignée comme temple du savoir.

L'école en république a pour vocation d'apporter connaissances et savoirs mais aussi de permettre le vivre ensemble.

Il est loin le temps où les écoles étaient confessionnelles, et cela est une bonne chose car comment comprendre ce et ceux que l'on ne connaît pas ?

C'est ainsi que les enfants rencontrent, dans leurs classes lumineuses et leurs extérieurs spacieux, des enfants issus de différentes traditions et de différents villages.

Ils suivent un enseignement qui leur permettra de s'insérer dans la société. Ils se penchent sur les mêmes exercices de maths et peinent devant les mêmes difficultés grammaticales.

Peut-être qu'ils apprendront, en cette année 2019, deux nouveaux mots apparus dans la dernière version du dictionnaire : bredele et schmutz ! Et certains reconnaîtront ces mots employés dans leurs familles : mais c'est de l'alsacien ! Ils seront alors probablement fiers de leur spécificité alsacienne !

Cependant, une autre particularité alsacienne est aussi l'enseignement religieux à l'école qui se fait par le biais de

cours interconfessionnels. Ils sont assurés par des intervenants d'origine catholique ou protestante formés et destinés à tous les enfants inscrits, qu'importe leur religion. Ces cours ne sont pas un catéchisme (qui est destiné à guider sur le chemin vers Dieu) et ne le remplace d'ailleurs pas. Mais cet enseignement religieux est destiné à apporter des connaissances du « fait religieux » afin de permettre le vivre ensemble.

Nous pouvons découvrir les monothéismes et puis nous demander une autre fois pourquoi nous découpons une bûche de Noël. Nous étudions des tableaux de la nativité et parlons des institutions humanitaires qui sont souvent d'origine ecclésiale, etc.

C'est une chance de comprendre le socle culturel de notre société.

Merci de vous signaler si vous souhaitez recevoir le bulletin consistorial, Le Nouveau Messager qui vous accompagne par des articles de fond, vous informe sur les activités de la paroisse et vous renseigne sur les adresses utiles à connaître en cas de demandes particulières (baptême, mariage, noces d'or, enterrement, catéchisme, etc).

Pasteur Isabelle Horber

7b rue de l'église - 67670 Waltenheim-sur-Zorn

03 88 21 98 34 - presbytere-wsz@orange.fr



Un Conseil de Fabrique dynamique à Gingsheim

FÊTE DE LA SAINT JEAN À GINGSHEIM

Cette année encore, la fête de la Saint Jean, organisée par la paroisse de Gingsheim, a connu un réel succès dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les tartes flambées, croustillantes à souhait, ont su combler tous les amateurs présents et ils étaient nombreux, une salle comble en a été la preuve et le bûcher, érigé en forme de moulin à vent aux ailes tricolores, bleu, blanc, rouge, coupe du monde oblige, a été allumé à la tombée de la nuit et a embrasé le ciel, diffusant une chaleur agréable dans la fraîcheur du soir et réjouissant petits et grands.



A toutes et à tous, habitants de Gingsheim ou des villages alentours, élus de la Commune Nouvelle, sapeurs-pompiers et bénévoles, un grand MERCI.

Par votre présence, vous soutenez notre paroisse et témoignez de votre attachement à nos traditions locales.

Nous vous donnons, d'ores et déjà, rendez-vous le samedi 22 juin 2019, pour une nouvelle édition.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Hufschmitt Dominique, Président

E-mail : dominique.hufschmit@orange.fr

Tél. 06 67 00 33 13



Notre-Dame de Hohatzenheim

LE MESSAGE DE LA CRÈCHE

Quand, chaque année, l'hiver engourdit et fige la nature dans une longue léthargie, les fêtes de Noël viennent susciter les féeries de lumières et plonger les foules dans l'allégresse. Sous les sapins verts aux mille couleurs, s'étalent les crèches, amples ou naïves, abritant un bébé au regard divin. Surgit du fond des âges, la présentation vivante et vibrante de l'événement de Bethléem s'offre à l'humanité comme une invitation à la joie. C'est à Greccio, petit hameau montagnard du centre de l'Italie, que François d'Assise donne au mystère de Noël sa représentation, à la fois poétique et mystique, de la naissance de Jésus. Cette crèche est à l'origine des crèches de l'Eglise, langage de la foi dans l'Espérance.

Un projet d'une merveilleuse naïveté

Arrive le mois de décembre 1223. Déjà des milliers de frères sillonnent les routes d'Europe. A ceux venus célébrer, la naissance du Sauveur, François exprime le désir de célébrer Noël au milieu d'humbles gens. Et cela d'une manière vivante, en reconstituant la Crèche de Bethléem : " Je veux, dit-il, évoquer le souvenir de l'Enfant qui naquit à Bethléem. Je veux le voir, de mes yeux de chair, tel qu'il était, couché dans une mangeoire et dormant sur le foin, entre un bœuf et un âne " (Thomas de Celano, premier biographe de saint François). Voir et contempler l'avènement de Jésus, le Fils de Dieu, au cœur du monde, où rayonne l'Amour dans l'obscurité d'une étonnante pauvreté !

Noël à Greccio

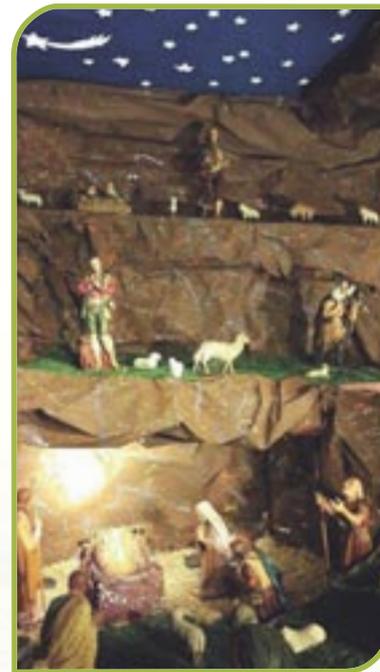
François s'ouvre de son projet à son ami, le seigneur Jean Valita, qui l'accueille avec joie. L'on choisit la petite bourgade de Greccio pour la célébration de Noël. Dans l'enthousiasme. Donnons la parole au fr. Eloi Leclerc, historien et théologien franciscain : " Noël arriva. Les gens de la localité et des environs avaient été convoqués, ainsi que les frères des ermitages voisins. Dans la nuit, ils se dirigeaient tous, à la lueur des torches, vers la grotte qui s'ouvrait dans le flanc de la montagne. Les bois retentissaient de leurs chants. Sous le rocher, une étable était préparée avec une mangeoire et de la paille: on avait amené là un bœuf et un âne `François, raconte Thomas de Celano, passa la veillée debout devant la crèche, brisé de compassion et rempli d'une indicible joie', comme s'il voyait réellement l'Enfant couché dans la mangeoire. En vérité, son esprit et son cœur étaient à Bethléem. On chanta Matines. Puis la messe commença. François, en qualité de diacre, chanta l'Evangile. Sa voix vibrante et douce annonçait l'heureux événement ; elle l'annonçait aux gens présents, mais aussi à tous les autres. Cette nuit-là, la Chrétienté retrouvait des yeux d'enfant. " (Eloi Leclerc, François d'Assise, Le retour de l'Evangile, p.176.)

La crèche de l'Eglise de Hohatzenheim

Désormais, comme une traînée de joie, les crèches fleurissent un peu partout. A Hohatzenheim, la crèche panoramique laisse voir, à la lumière de l'Evangile, Jésus-Christ, humble et pauvre, mais présence de la Gloire de Dieu, dans l'obscurité d'une étable. Cela, en un triple langage. Le pèlerin ne se tient pas devant la crèche. Il y pénètre, il y demeure ; comme au

jour de son baptême, il est accueilli par le Seigneur, dans les profondeurs de l'Eternel Amour. A Bethléem, Jésus-Emmanuel s'est présenté à l'humanité sous le visage d'un Sauveur, venant restaurer l'unité des hommes que les violences, les égoïsmes et la haine avaient brisée. Ainsi, à la Crèche, toute l'humanité - représentée par la diversité des personnages, dans l'élan de la marche, - semble happée, attirée répondant à l'appel de Jésus. Le Fils du Très-Haut ouvre ses bras, et dans un sourire, invite chacun à se laisser embraser du feu de la divine Tendresse. L'on peut alors voir, à la crèche, le jeu curieux de miroirs.

Par expérience, l'on remarque que les miroirs qui se font face, laisse filer des perspectives qui jamais ne s'achèvent. Langage symbolique du mystère de la Foi. Car, le propre du mystère est de se révéler insondable à mesure que l'on s'en approche. Que l'Eternel se rende visible dans la fragilité d'un Enfant, c'est le mystère inouï de la foi chrétienne. Puisse alors la raison humaine se taire et s'abîmer dans le silence de l'Adoration. Le mystère de l'Incarnation et celui de la Rédemption se conjuguent alors et appellent les pèlerins à l'Espérance.



C'est pourquoi, à proximité de la grotte, en contre-bas, dans l'obscurité d'une grande allégresse, se dresse la Croix, illuminée déjà de la clarté de Pâques. Jésus Ressuscité y exprime la victoire de l'Amour sur la haine, et celle de la lumière de la Vie sur les ténèbres de la mort, arrachant ainsi les croyants à l'angoisse du Néant. Noël acquiert toute sa profondeur dans le grand mystère de la Résurrection de Jésus-Christ.

L'Humanité, toujours en marche

La Crèche de Hohatzenheim, synthèse vibrante de la Foi en Dieu, invite les pèlerins à marcher, à la lumière de l'Etoile - symbole d'une clarté intérieure vers un horizon lointain qui semble fuir à mesure que l'on s'en approche. Du fond de l'étable, Jésus-Emmanuel - Dieu avec nous- trace au pèlerin une route longue, mais auréolée de la Lumière de l'Espérance : Dieu est Amour.

f. Hugues STEINMETZ
Recteur du Sanctuaire de N.D. de Hohatzenheim



La bibliothèque de Mittelhausen s'est réinventée

Suite à l'ouverture du nouveau groupe scolaire, la salle de classe attenant à la bibliothèque s'est libérée. La bibliothèque en a profité pour s'agrandir et vous propose aujourd'hui une section adulte et une section jeunesse avec des espaces dédiés.

N'hésitez pas à faire un tour à la Bibliothèque de Mittelhausen, rue du Château, les
- Lundi et mercredi de 16h à 18h
- Samedi de 10h à 12h.

Mireille, Cathy, Rita, Béatrice, Martine, Nicole, Chantal et Edith se feront un plaisir de vous y accueillir, pour vous conseiller pour faire votre choix parmi les 3 200 livres en rayon, et vous présenter les dernières sorties littéraires avec un grand choix de polards très prisés par nos lecteurs ! Une sélection de DVD est désormais disponible dans votre bibliothèque !

N'oubliez pas le service proposé par la Bibliothèque Départementale de Prêt du CD67 : connectez-vous sur leur portail www.bas-rhin.fr/culture/bibliotheque et laissez-vous guider ! Vous pouvez consulter leur catalogue de livres et DVD en ligne et faire vos choix pour vous les faire livrer à la bibliothèque de Mittelhausen. Il suffit d'être membre de notre bibliothèque moyennant une cotisation annuelle de 5 € et vous pourrez lire à volonté...et pour les jeunes jusqu'à 16 ans, l'accès est gratuit.



Contact : Bibliothèque de Mittelhausen rue du Château – bibliomittelhausen@gmail.com – 03 69 82 01 49

CCPZ - DU RENFORT POUR LES BIBLIOTHEQUES

Suite à un diagnostic réalisé par la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin qui a révélé une fragilité au niveau de la lecture publique sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, cette dernière a pu mettre en œuvre un Contrat Territoire Lecture subventionné par l'Etat.



Les Bibliothèques de Melsheim, Mittelhausen, Schwindratzheim et Waltenheim bénéficient depuis début décembre de la présence de Méline Hameau, bibliothécaire professionnelle, qui œuvre en partenariat avec les nombreuses bibliothécaires bénévoles pour développer la lecture publique.

Aider à la concrétisation des projets que les bénévoles souhaitent mettre en place, développer les animations proposées, créer un réseau entre les bibliothèques, voilà quelques missions déjà inscrites dans le planning de travail de Méline Hameau.

Toujours au service des citoyens jeunes et moins jeunes, qui trouvent ainsi à proximité une offre de lecture publique et d'animation culturelle autour de la lecture.

LA BIBLIOTHEQUE AU FIL DE L'ANNEE

Avec plus de 140 permanences d'ouverture au public, l'équipe des bénévoles a accueilli plus de 100 lecteurs adhérents qui ont emprunté près de 1738 livres en 683 visites tout au long de l'année 2018.

Conseil aux lecteurs, gestion des échanges, choix de nouveaux livres, catalogage, couverture, intégration dans le logiciel informatique, tel est le quotidien des bibliothécaires bénévoles qui ne ménagent pas leur peine pour être au service du lecteur.

Sans parler des nombreuses animations qui ont ponctué cette année 2018. Les animations pour adultes ont permis de découvrir les chats, les polars et la première guerre mondiale. Pour les plus jeunes : contes, bricolages ont rythmé l'année.

Pâques, Halloween et Noël ont été des thèmes obligatoires et ont remporté un franc succès avec la présence d'une vingtaine d'enfants (effectif maximum pouvant être accueilli) à chaque animation.

En partenariat avec le Relais d'Assistance Maternelle (RAM) qui organise un atelier d'activités le lundi à Gingsheim pour les assistantes maternelles du secteur, la bibliothèque a accueilli les petits de 0 à 3 ans avec leur assistante maternelle, maman ou mamie pour un atelier axé sur la lecture, les histoires et contes, proposé par Cathy, la référente animation de notre bibliothèque.

FESTIVAL « VOS OREILLES ONT LA PAROLE » À MITTELHAUSEN

Dans le cadre du Festival VOOLP organisé par la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin, la Bibliothèque de Mittelhausen a accueilli la conteuse musicienne Anne Boutin Pied avec son spectacle « Poucette, canard et le petit pois ».

Les nombreux spectateurs, petits et grands, venus de près et de loin, ont été captivé du début jusqu'à la fin du parcours de Poucette, bien au chaud dans sa coquille de noix, qui décide un jour de partir à l'aventure. Elle rencontre un vilain petit canard pas vilain du tout, un crapeau musicien, des haricots qui dansent, un petit pois sauteur beau parleur. C'est un long chemin à prendre que se risquer à la liberté et à sortir de sa coquille.

Le buffet de douceurs proposé par les bénévoles a permis de clôturer ce moment de conte à la découverte de la liberté, de l'autonomie, par un moment de dégustation de saveurs sucrées et odorantes qui ont mis l'eau à la bouche de plus d'un enfant et même des parents.



CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE

Dans le cadre de la Commémoration de l'Armistice de la Guerre 14-18 qui a eu lieu à Wingersheim le 18 novembre, la Bibliothèque a proposé une soirée à thème le 16 novembre.

Cathy Boisseau a sélectionné des lectures de témoignages et des extraits de films qui ont remis en lumière les dures conditions qu'ont vécu les Poilus durant cette période.

Moments forts en émotion pour les participants, qui auraient aimé être un peu plus nombreux, vu le thème de la soirée.



FC Wingersheim 1945 Section Séniors

La saison 2017/2018 s'est achevée laissant place à une nouvelle, qui nous l'espérons tous, sera prometteuse.

Bilan sur les événements passés qui ont marqué la vie de notre association la saison précédente :

Martial HERTZOG est le nouveau Président du FC Wingersheim, suite à la démission de Mr André MEYER au 1^{er} avril 2018. Nous remercions notre ancien président pour ces bons et loyaux services rendus tout au long de ces 9 années. Il reste encore membre actif du club. Nous déplorons le décès du papa de M André MEYER. Il fût un fervent supporter du FCW.

Sur le plan sportif, c'est un bilan positif sur l'ensemble des équipes seniors, les 2 équipes montent en division supérieure. Merci aux entraîneurs et aux dirigeants pour leurs implications. L'équipe 1 termine à la 2^{ème} place et monte en district 1. L'équipe 2 termine à la 2^{ème} place et monte en district 4. L'équipe 3 termine à la 5^{ème} place. L'équipe Vétéran termine à la 3^{ème} place. L'équipe Super Vétéran termine à la 2^{ème} place.



EQUIPE 2 - FC WINGERSHEIM QUI ÉVOLUE EN DISTRICT. LES SURVÊTEMENTS ET T-SHIRTS D'ÉCHAUFFEMENT ONT ÉTÉ OFFERTS PAR NOS SPONSORS : REMY SPECHT, ICARE & ITEM INFORMATIQUE, DESIGN +, ET SOLUTIA.

Quelques informations sur le club pour la saison à venir :

Nombre de licenciés seniors : 93

Nombre de personnes au Comité : 20

Dirigeants seniors : 10

A noter : Nous recherchons un arbitre pour la saison 2019-2020.

Manifestations à retenir pour la saison 2018/2019 :

Soirée de la Saint Sylvestre: le 31 décembre 2018, animée par l'orchestre DECIBEL

Vide grenier: le jeudi 9 mai 2019

Week end sportif: les 19/20/21 juillet 2019

Bal du Houblon ou Wingers'Bier: le 27 octobre 2019



FC Wingersheim Section jeunes

Le monde appartient à ceux qui commencent tôt, ceci est également vrai au FCW où dès 5 ans les jeunes peaufinent le b.a. – b a du footballeur.



Deux douzaines de pitchounes et de débutants suivent assidument, et avec enthousiasme, le mercredi matin les séances d'entraînement dispensées par Fabien Kocher et Bernard Kolb. Vu le nombre de joueurs une équipe supplémentaire sera créée au printemps prochain. Les 2 équipes U11 sont sous la direction de Johannes Marquis et de Marc Lienhard. En U13, l'équipe A est dirigée par Guillaume Lemaire et la B par Guth Raphael.

A l'échelon supérieur nous fonctionnons en entente avec Brumath. Dans cette catégorie, nous avons 43 joueurs répartis en 3 équipes, dont la une qui évolue au niveau promotion. Ce n'est pas une mince affaire pour les entraîneurs Yannick Felden, Eric Felden et Koessler Joseph qui doivent faire tourner ce joli monde tous les samedis avec ses impondérables !

Les équipes U18, sous la direction de M'hamed KADDOUR & Samir BELKAHLA, sont l'aboutissement de la politique de formation. L'équipe 1, en promotion, fait bonne figure et ne totalise à ce jour qu'une seule défaite. Malgré un travail harassant, la section des jeunes se porte bien. Il y a encore des manques au niveau de l'arbitrage où ce sont toujours les mêmes personnes qui sont sollicitées. De ce fait, tout nouveau venu sera accueilli les bras ouverts. Il en est de même pour les jeunes joueurs qui peuvent toujours prendre contact avec les responsables de la section pour évoluer et découvrir le football sous nos couleurs, le rouge et blanc. Les entraîneurs et les dirigeants d'équipes permettent un fonctionnement harmonieux.

Eric Felden, Président de la section jeune

Martial HERTZOG, Président du FC WINGERSHEIM

Port : 06 72 35 75 98 Mail : hertzog.martial@orange.fr



Ski Team Kochersberg

La saison 2017/2018 fut globalement une bonne saison pour les amateurs de ski.

Les jeunes participants aux samedis de neige étaient ravis des 9 sorties ; une de plus que les 8 programmées vu le bon enneigement de fin de saison. Le passage des test ESF leur a permis de présenter leur savoir-faire face à un jury neutre et d'obtenir, suivant leur niveau, soit le Flocon, la 1^{ère}, 2^{ème} et même la 3^{ème} étoile pour certains.

Les séjours loisirs étaient bien remplis et nous avons pu bénéficier de bonnes conditions d'enneigement et de bonne météo cela par une superbe ambiance Sudtyrolienne.

Le challenge des moniteurs du Bas-Rhin a eu lieu au Champ du Feu pour la clôture de saison avec un slalom âprement disputé ; côté STK c'est avec plaisir que nous relevons la 3^{ème} place de Koessler Julien .

Le STK assure une présence au FORUM des Associations de l' AIPZ comme cette année à Schwindratzheim le 9 septembre. (voir photo) pour 2019 le Forum est prévu à Hochfelden.



Le programme de la saison 2018/2019 verra une reconduite des activités habituelles ; les samedis de neige en commun avec l'ASES et les Skieurs de Strasbourg et les séjours de janvier du 12 au 19 ; février du 16 au 23 (congés scolaires) et mars du 16 au 23 ; ces sorties restant bien entendu ouvertes à tous et surtout encadrées car SKI ENCADRE = SKI SECURITE = SKI DE QUALITE.

Gérard CLAUSS Président



Tennis-Club



Une année plutôt paisible et tranquille...

Assemblée Générale de rentrée, randonnée de printemps, et tournoi interne (décalé cette fois à la fin de l'été), ont été les faits marquants de l'année 2018 pour les membres du tennis-club. Dans un autre domaine, la rencontre organisée début avril, entre les représentants de la municipalité et une délégation du club, emmené par son Président Alfred Wolf, est également à retenir. L'objectif était de présenter à nos élus, l'association et ses activités, tout en redéfinissant certaines règles de fonctionnement qui semblaient s'être un peu étioilées avec le temps.

Les participants de la randonnée du 1^{er} mai se sont déplacés vers le massif vosgien, pour une escapade d'une dizaine de kilomètres, menant les marcheurs à travers les vestiges des châteaux d'Andlau et du Spesbourg. Le tournoi interne, une nouvelle fois organisé avec le Tennis-Club voisin de Bilwisheim-Donnenheim, inaugurerait une nouvelle formule, permettant de mêler à la fois le jeu de double et un classement individuel. Premier vainqueur de cette nouvelle épreuve : Jean Hase (TC BilDo).

Au-delà de ces événements, le tennis continue à être activement pratiqué. Le TCW reste un club de tennis loisir, prêt à accueillir toutes les personnes souhaitant retrouver d'anciennes sensations avec une raquette, ou tout simplement venir se tester pour une première fois, et prendre du plaisir dans le jeu, en toute décontraction et modestie.

Pour tout renseignement, il est toujours possible de venir rencontrer les vétérans du club, qui pratiquent tous les samedis matins (en saison, et quand le temps le permet) sur le court de la rue des Tilleuls...

Pour tous contacts et informations :
<http://tc-wingersheim.over-blog.com/>

Alfred Wolf (Président du TCW) :
03.88.51.21.40 - alfred.wolf67@gmail.com

Evelyne Streicher (Trésorière du TCW) :
03.88.51.42 63 - streicev@orange.fr

Eric Sommacal (Secrétaire du TCW) :
03.88.51.21.32 - eric.sommacal@free.fr



Ski-Club Sun Valley : Saison 2017-2018

La saison 2017/2018 a commencé par un cours séjour à Sölden, en Autriche, du 5 au 8 décembre 2017.

Le séjour « Zillertal » s'est déroulé du 24 février au 3 mars 2018. Comme les années précédentes, skieurs et marcheurs étaient logés à l'Hôtel Jäger à Ried. Les conditions pour la pratique du ski étaient parfaites et toujours, une ambiance très sympathique. Tous débutants, enfants et adultes peuvent être pris en charge par l'école de ski locale. Vous pouvez vous adresser à André KLOCK (président - 06 85 08 29 40) ou à Bernadette MATHERN (secrétaire - 06 50 09 61 91).



Le 3 juin, sortie printanière en Mosell : visite du carreau Wendel à La Petite Rosselle et visite du musée des techniques faïencières au Moulin de la Blies.

La saison 2017/2018 s'est terminée par un voyage en Ligurie et en Toscane du 21 au 25 septembre 2018. Au programme, la visite du merveilleux site des Cinq Terres, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO,

L'AG s'est tenue le 12 octobre 2018 sous la présidence d'André KLOCK.

Pour plus d'informations, contactez-nous par mail ou par téléphone.

Joseph LOTH : Tél. 03 88 51 41 13
E-mail : scsvw@free.fr



Qi-Gong

Trésor de la culture chinoise, la pratique du Qi-Gong vous offre la possibilité de prendre part activement à l'entretien de votre vitalité et de votre dynamisme.

Source de bien-être, il allie la relaxation de l'esprit et l'assouplissement corporel à un travail énergétique profond. Il nous apprend, par la concentration, à trouver et à cultiver le calme, la détente, et à nous arrimer dans le présent.

Le Qi-Gong se compose à la fois d'automassage, de méditation et de mouvements lents, amples et souples alliés à une respiration profonde et à la concentration.

Par sa dimension méditative le Qi-Gong harmonise le corps et l'esprit, il nous invite à nous découvrir ou nous redécouvrir, parfois avec étonnement, et à savourer l'instant présent.

Accessible à tous, car chacun peut adapter les mouvements en fonction de ses possibilités, la pratique du Qi-Gong demande simplement de la patience, de la tolérance vis-à-vis de soi et de la persévérance.

Les séances ont lieu le jeudi soir de 19h30 à 21h dans la salle des fêtes de Hohatzenheim.

Renseignements : Nathalie KINTZ au 06.75.36.07.43





Art Kdanse

Pour sa 5^{ème} année consécutive l'association Art Kdanse vous propose des cours de danse jazz enfants et adultes. Nous avons en juin 2018 participé à un gala de fin d'année au royal palace de Kirrwiller avec pour thème "à nous de jouer".

Les cours ont lieu les mardis et mercredis (hors vacances scolaires), à la salle polyvalente de Hohatzenheim.

- mardi de 17h à 18h, cours des 8/10 ans
- mardi de 18h à 19h, cours des 11/14 ans
- mardi de 19h15 à 20h20, cours des adultes et ados à partir de 15 ans
- mercredi de 10h à 10h45, cours des 3/5 ans (corps et mouvements)
- Nouveau : mercredi de 10h45 à 11h45, cours des 6/7 ans (initiation à la danse)

Nous vous invitons à venir vers nous l'année prochaine, lors des préinscriptions, qui se feront par internet à partir du 1^{er} juillet 2019. Une page Facebook est mise en place afin de pouvoir partager photos et vidéos des différents spectacles.

Pour plus d'informations, contactez-nous par mail ou par téléphone.



Contact : DANNER Lydie : Port.06.48.98.17.03
DANNER Patricia : Port.06.42.28.23.55
E-mail : art.kdanse@outlook.fr



Vita Gym

Créé en 1997, l'association Vita Gym Hohatzenheim propose des cours de remise en forme pour adolescents et adultes (femmes et hommes).

A la rentrée 2018, nous avons accueilli une nouvelle animatrice sportive, Elodie. Avec Claudine, elles assurent des cours deux fois par semaine (lundi de 19h à 20 h et le mercredi de 19h à 20h30).

Fitness, renforcement musculaire, cardio-training, stretching, tout un panel de cours dynamiques et variés.



L'association accueille principalement des habitants de Wingersheim Les Quatre Bans, jeunes et moins jeunes, souhaitant pratiquer une activité sportive ; toujours dans la bonne humeur !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Contact : Isabelle LANG - Tél : 03 69 26 05 87 - 06 17 68 91 88
vitagym.hohatzenheim@gmail.com



Associations Sportives



Association Infitude

Fondée en 1989, l'Association Infitude propose cours et stages de yoga, stages de danse, mouvements Gurdjieff et le Sentier des Contes.

Le yoga n'est pas qu'affaire de postures, c'est une véritable attitude de vie. Ses nombreux bienfaits permettent de vivre mieux avec soi-même et avec les autres.

Une multitude d'exercices simples, favorisent la gestion des émotions et du stress, permettent d'accéder à la paix de l'esprit, détendent le corps et aident à l'entretien de la santé. La pratique du yoga convient à tous les âges de la vie et ne nécessite aucun pré-requis de souplesse.

Le Yoga utilise les postures, la respiration, la relaxation, les actions purificatrices et l'activation du "feu digestif, les mudras, la concentration, la méditation, toutes choses intéressantes à découvrir pour soi. Mais ce qui compte, ce n'est pas ce que nous savons, mais ce que nous en faisons !



**Contact : jacqueline-marie ganter 03 88 25 06 60 - 06 78 44 42 62
jacquelinemarie.ganter@gmail.com - www.jacquelinemarieganter**

Associations Culturelles



Les activités de l'ASLM en 2018

**Tous les mercredis soirs, une heure de Gym douce à 19h30 et une heure de Zumba à 20h30 avec Isabelle Kern.
Deux heures d'initiation à l'Improvisation Théâtrale tous les lundis soir à 20h00, avec Julien.**

Les évènements de l'année :

- 24 février, un Spectacle d'Improvisation Théâtrale ouvre l'année et permet de régaler le public, avec une première partie assurée par les élèves de l'atelier d'impro : Les Bretelles de Mittel.
- 4 mars, le Carnaval chasse l'hiver timidement avec ses beignets, sa cavalcade et sa boum pour les enfants.
- 21 avril, le deuxième spectacle d'Improvisation Théâtrale de l'année.
- 1er mai, les marcheurs étaient au rendez-vous pour une belle ballade qui est passée par l'écurie Sesoan à Gingsheim où nous avons été accueillis par la famille Reichhart/Maillard. Et bien sûr, la bonne soupe aux pois, lardons et croutons avec saucisses de retour à la salle des fêtes.
- 10 juin, notre Vide Greniers a été une belle réussite sous un ciel ensoleillé. Un groupe d'habitants spécialement impliqué dans l'organisation nous a à nouveau préparé une belle journée.
- 9 septembre, participation au forum des associations à Schwindratzheim, organisé par l'AIPZ. Une belle journée qui apporte son lot d'échanges et de découvertes au sein du territoire.

- 31 octobre, Halloween, nous remercions les villageois qui ont réservé un très bel accueil aux enfants avec une récolte de bonbons fructueuse dans les rues de Mittelhausen. Un nouveau spectacle de magie qui a beaucoup plu avec Bruno Bonumeur et Romain, son assistant.
- 8 décembre, une dernière soirée d'Impro Théâtrale avec le spectacle L'odyssée d'Ulysse.
- 9 décembre, la fête de la Saint Nicolas à la ferme Kolb devant des enfants émerveillés pour clore cette année... Merci aux habitants qui ont participé à la réussite de cette belle soirée.

En 2018, l'ASLM a encore rempli un beau livre d'histoires. L'association a obtenu le renouvellement de son agrément Espace de Vie Sociale et c'est dans ce cadre qu'elle est subventionnée par la Caisse d'Allocation Familiale, jusqu'en 2022. Cette subvention nous a permis de vous proposer encore de beaux événements au fil de cette année et cela va continuer.

C'est grâce à vous, bénévoles, volontaires occasionnels ou spécialisés que l'ASLM garde cette belle dynamique et nous comptons sur vous pour l'année prochaine...



D' rôles de Jeux, l'année du jeu de société

Les jeux de société ont connu cette année un véritable succès devenant l'activité principale de l'association. La fréquentation de chacune de nos après-midi et soirée jeux est en moyenne de 15 à 20 personnes. Les autres sections de l'association (jeux de rôle et jeux de figurines) ne sont pas en reste et rencontrent toujours un certain succès.

Nous avons également organisé plusieurs événements cette année.

Tout d'abord « Jouons en famille » en est à sa quatrième édition et commence à trouver son rythme de croisière. La manifestation est avant tout destinée à un public familial et les jeux proposés sont adaptés aussi bien aux adultes qu'aux enfants ; afin de faire découvrir les jeux de société modernes au plus grand nombre.

Nous avons organisé une nouvelle édition de notre festival ludique, la D' rôle de Conv, les 13 et 14 octobre. La manifestation nous permet de mettre en avant l'ensemble de nos activités sur un week-end.

Côté jeux de figurines : nous avons organisé plusieurs tournois sur le jeu de figurines « X-Wing Miniatures », tiré de l'univers de Star Wars, ainsi que la 10e édition de notre ligue Blood Bowl avec 16 joueurs engagés.

Enfin nos joueurs de Blood Bowl ont à nouveau participé à l'AlsaBowl, fin-septembre à Colmar. Au classement individuel, Frédéric Pfister progresse d'une place et termine 2^{ème}. L'association conserve sa 4^{ème} place au classement régional par équipe.



**Contact : Yannick Recht – Port. 06 03 04 73 48
E-mail : info@droles-de-jeux.org**



« La Gingsheimoise »

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui contribuent à la réussite des nos soirées.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre lors de nos manifestations et nous vous en remercions. Sans votre soutien ce ne serait pas aussi sympa.



SOIRÉE ANNÉES 80



SOIRÉE ANNÉES 80

Petit aperçu de nos deux soirées de l'année 2018 pour ceux qui n'ont pas pu venir.

On vous donne rendez vous :

Le 30 mars 2019 pour notre soirée Années 80

Ainsi que le 26 octobre 2019 pour les fameux harengs !!!!

Venez nombreux : plus on est de fous, plus on rit !!!!



SOIRÉE HARENGS HALLOWEEN

**Contact : HUCK Laetitia
Téléphone : 06 74 71 02 34 Mail : laettiti67@hotmail.fr**



Les Sapeurs Pompiers

Dans notre amicale les années se suivent et ne se ressemblent pas. Au rythme des saisons qui défilent, deux évènements annuels sont devenus des rendez-vous incontournables : la traditionnelle marche du mois de mai et la distribution des éphémérides à l'automne.

La balade des houblonnières, initiée à l'origine par Antoine Hincker et Jean-Michel Meyer, a fêté cette année son 20^{ème} anniversaire. Celle-ci a connu un succès sans précédent avec 803 marcheurs et 919 repas servis. L'amicale remercie l'ensemble des habitants des communes de Wingersheim Les Quatre Bans pour leur soutien lors de cette manifestation ainsi que pour l'accueil réservé lors de la présentation du calendrier. Outre ces deux moments importants pour notre amicale, il ne se passe pas une semaine sans que nos 23 sapeurs-pompiers volontaires se rendent à la caserne. Hormis les 38 heures annuelles de formations et de manœuvres obligatoires, nos pompiers sont régulièrement sollicités lors des interventions : feux de natures diverses, secours à personnes, captures d'animaux, dégagements de chaussées et destruction de nids d'hyménoptères (qui sont de plus en plus nombreux et résistants d'années en années). Si vous êtes témoin ou victime d'un « incident » nécessitant l'intervention des pompiers, composez le 18 ou le 112. Tout au long de l'appel, gardez votre calme et donnez les renseignements nécessaires à l'opérateur du centre de traitement de l'alerte du SDIS :

1. Où vous trouvez-vous ? 2. Que se passe-t-il ? 3. Y a-t-il un risque que les choses s'aggravent ?

Ne raccrochez jamais le premier ! La personne qui a pris en charge votre appel vous dira quand elle aura obtenu toutes les informations nécessaires.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers et de la Batterie Fanfare de Wingersheim vous souhaite « A'Gueter rutsch » vers l'année 2019 et vous adresse ses meilleurs vœux.

Guillaume Gruny - Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Wingersheim

06 25 03 53 75 - guillaumegruny@gmail.com

Période du 01/11/2017 au 31/10/2018

INTERVENTIONS	TOTAL	Gingsheim	Hohatzenheim	Mittelhausen	Wingersheim
Nids de Guêpes / Frelons	74	11	14	28	21
Secours à personne avec/sans Urgence Vitale à domicile / lieu de travail	36	4	2	13	17
Accident sur voie publique Voitures / 2 roues / piétons & Secours à personne	18	0	3	1	14
Feux dans habitation	2	0	0	0	2
Capture /secours Animal	4	2	0	0	2
Accident / Feu de voiture / dég. chaussée	1	0	0	0	1
Feux de végétaux / broussailles	4	2	0	0	2
Epuisement locaux	7	0	3	1	3
TOTAL 2018	146	19	22	43	62



Amicale des Pompiers de Mittelhausen

TRADITIONNELLE SOIRÉE TARTE FLAMBÉE ORGANISÉE PAR L'AMICALE DES POMPIERS





Poussière de vie

Il y a vingt ans ma première rencontre avec soeur Chantal.

Voilà exactement vingt ans que j'ai frappé à la porte du numéro 42 à Kim-Long, un faubourg de Hué.

Vingt ans que Sœur Chantal et ses enfants sont entrés dans ma vie et pas un seul jour ne passe sans que je ne pense à eux ou ne leur consacre un peu de mon temps. Ce soir d'avril 1998 reste gravé dans ma mémoire pour toujours. En cette fin de vingtième siècle, les séquelles de la guerre étaient visibles partout où l'on posait le regard. La population vivait dans une pauvreté extrême, la misère se lisait sur tous les visages, en particulier ceux des enfants.



Certes, aujourd'hui le pays s'est relevé et connaît un renouveau économique avec une ouverture vers l'extérieur, mais ces changements soudains ont des conséquences dramatiques. Alors que les réformes ont amené une plus grande prospérité dans de nombreux domaines économiques et commerciaux, les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. Pour ces derniers, rien n'a changé. C'est pour cette raison que l'orphelinat de sœur Chantal ne désespère pas. Douze nouvelles orphelines ont rejoint la grande maison de KIM LONG en 2018. Quelques grandes filles ont désormais un métier. Elles ont quitté l'orphelinat et volent de leurs propres ailes, mais elles sont aussitôt remplacées par de nouvelles arrivées. Une bonne nouvelle m'est quand même parvenue récemment : non seulement Sœur Chantal a une remplaçante, mais une nouvelle sœur est également venue renforcer l'équipe. Elles sont désormais six religieuses à gérer l'orphelinat.

Poussière de Vie continuera à œuvrer pour les aider à faire face aux besoins de ces enfants abandonnés. Cette année encore, la générosité de nos membres nous a permis de transférer l'argent nécessaire au bon fonctionnement de l'orphelinat.

Merci à la commune et à tous les habitants de Wingersheim Les Quatre Bans de nous soutenir avec fidélité.

Joyeux Noël et bonne et heureuse année 2019.

Raymond Wieser, Président de Poussière de vie



Donneurs de sang

Donner pour sauver,

Les besoins de sang sont quotidiens, c'est pourquoi l'amicale de Wingersheim et de Mittelhausen avec l'EFS demandent aux donneurs de continuer à offrir leur sang et encouragent les futurs donneurs à découvrir cette expérience généreuse et citoyenne, car les besoins sont en constante hausse. Aussi comme dans le passé, nous lançons tout particulièrement un appel aux jeunes (à partir de 18 ans). Le bilan de l'année s'élève à 213 dons pour Wingersheim et 82 dons pour Mittelhausen.

Au nom de toute l'équipe et de l'EFS soyez en remerciés.

Fréquence des dons : Pour les femmes 4 fois par an - Pour les hommes 6 fois par an

Merci à l'équipe des bénévoles pour sa disponibilité et la qualité de ses prestations toujours très appréciée.



4 collectes auront lieu à Wingersheim à la Maison des Associations de 17 h à 20 h
Mardi 29 Janvier 2019
Mardi 28 Mai 2019
Mardi 30 Juillet 2019
Mardi 26 Novembre 2019

2 collectes auront lieu à Mittelhausen à la Salle des Fêtes de 17 h à 20 h
Mardi 26 Mars 2019 et Mardi 24 septembre 2019

Contact : Pierrette Pfister - Port : 06 31 17 60 57 - E-mail : pfister-hubert@hotmail.fr



Chœur Mille et une Notes



Notre chœur se compose actuellement de 18 choristes hommes et femmes, originaires de plusieurs communes de la région.

Nos objectifs : se faire plaisir en chantant et le partager avec le public en concert.

Notre répertoire se compose de chants connus ou à découvrir, qui s'étale, sur 5 siècles et 4 continents, profanes et religieux.



Notre nouveau chef de chœur, Dominique COURTADON, enrichit notre culture musicale tant au plan historique que technique et sa passion est communicative, grâce aussi aux notes ...d'humour..

Nos activités : les répétitions hebdomadaires, plusieurs concerts par an, sans oublier les moments conviviaux après répétitions et concerts.

Après le succès de nos concerts de décembre à Waltenheim sur Zorn et Schaffhouse sur Zorn, nous préparons actuellement le concert de printemps à Mittelhausen.

Envie de chanter avec nous ? :

Hommes et femmes, jeunes ou moins jeunes, n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus. Parlez-en autour de vous.

Les répétitions ont lieu le mercredi à 20h15 à la mairie de Mittelhausen.

Contact : Guy JACOB - Port. 06 12 53 22 71

E-mail : guy.jacob671@free.fr - Facebook : Choeur1001notes



EMI : Ensemble Musical Intercommunal

Les musiciens de l'Ensemble Musical sous la direction d' André Diebolt ont préparé un programme haut en couleur à l'occasion de leur concert annuel dimanche 29 avril.

D'abord « Freedom of the Seas » de Thomas Asanger avec son invitation pour une croisière. Puis « The girl with the Flaxen Hair » où les instruments de la famille des bois ont pu s'exprimer tout en douceur.

Durant le 3^{ème} morceau « Armenian Rapsody » la musique est allée vers des contrées plus à l'Est, vers l'Arménie.



Le chef d'orchestre a ensuite pris une ombrelle tout comme Mary Poppins pour annoncer les extraits de cette comédie musicale, avant d'enfiler un costume de panthère rose pour la pièce suivante. Le final cette année a été « Music for Carmen », où l'EMI était accompagné par les choristes du chœur 1001 notes.

Comme d'habitude, l'Ensemble Musical a animé la soirée du 13 juillet à Mittelhausen, ainsi que le Messti du village en octobre où les musiciens se sont déguisés en gendarmes de Saint-Tropez.

Répétitions : samedis de 17h à 18h30.

Contact : André DIEBOLT - Tél. 03 88 51 44 74 - E-mail : adiebolt@live.fr



Ecole de Musique

Les cours d'accordéon, de guitare, de piano, de clavier et de trompette sont toujours dispensés à la mairie.

Les auditions ont permis aux jeunes musiciens de se produire individuellement devant un public de parents et de connaissances ... le stress était palpable ces samedis après-midis au premier étage.

Samedi 16 juin, les élèves ont donné un concert, la plupart du temps en formation de deux, voire plus de musiciens : ces projets communs entraînent une réelle motivation de travail entre des instruments d'une même famille ou de familles différentes. De plus quand le résultat est là !



Contact: Patrice Sonntag - 03 88 69 43 81 ou 06 04 49 50 37 - p.sonntag@sfr.fr



Chorale Sainte Cécile

- Participation de la Chorale à la Fête Dieu le dimanche 3 juin
- Participation à de nombreuses fêtes religieuses et laïques, mariages et enterrements...



- En 2018 nous avons renoué, avec succès, avec la traditionnelle « Fête champêtre ». Elle eut lieu le dimanche 1^{er} juillet dans la ferme de la famille Pierre Gantzer. Après la messe célébrée par le Père Aimé Modeste, le jambon garni fut servi à table, ce qui a été très apprécié. Le soir, les tartes flambées, élaborées par les choristes et leurs conjoints, connurent le même succès. Pour la réussite de cette fête, tous les choristes ont donné le meilleur d'eux mêmes. Merci à toutes les personnes venues nous soutenir... sans oublier nos deux fournisseurs, Lutz et Specht, qui ne manquent pas une occasion pour nous prouver leur attachement à notre chorale. Un grand merci !



- Les 13 et 14 octobre, les choristes avec leurs conjoints, ont passé un « Super week-end » à Wangenbourg. Temps magnifique, visite guidée du château, bons repas et bonne ambiance familiale.
- Alors, si vous avez envie de vous joindre à nous, vous serez les bienvenus !



(Répétition le jeudi soir à 20h30 à l'église)

Contact : Jocelyne REINBOLT ou Raymond TROESCH



AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Wingersheim)



Cette année encore, le concours de pêche du mois de Mai a attiré de nombreux pêcheurs.

La manifestation a eu beaucoup de succès et l'équipe de l'association avait même prévue la retransmission du match de foot. Début juin, suite à de violents orages et au débordement de la Zorn, l'étang de pêche ainsi que les locaux de notre association ont été submergés de plus d'un mètre d'eau. Grâce à la mobilisation des membres, les locataires ont pu être relogés et un barrage a été mis en place pour protéger les poissons. Plusieurs jours de nettoyage ont été nécessaires. Pour mémoire, Assemblée Générale, tous les ans le troisième vendredi du mois de janvier. Permanence pour la distribution des cartes de pêche systématiquement les premiers et troisièmes dimanches des mois de février, mars et avril.



site internet de votre association : <http://www.appma-wingersheim.fr>



Association ACHA «Au Cœur des Houblonnières d'Alsace»



Voilà notre 17^{ème} saison achevée qui a vu 2 300 visiteurs parcourir notre Sentier de Découverte du Houblon dont notamment 150 visiteurs de l'été (vacanciers en Alsace), 500 durant la saison de la récolte de fin août à mi-septembre et 536 croisiéristes de Croisieurope, en majorité anglophones, mais aussi allemands, suisses et français. Ils ont déjà programmé 30 visites pour la saison 2019.

Notre petit train touristique a eu droit à une révision totale l'hiver dernier dans un garage spécialisé. Une grande inquiétude persistait pour la poursuite de notre activité tant les pièces de rechange étaient difficiles à trouver sur le marché de l'automobile. Des fabrications fortuites et sur mesure avaient cependant immobilisé l'attelage plus longtemps, retardant l'ouverture de notre saison aux conditions habituelles. L'équipe de bénévoles a bien réfléchi sur un renouvellement éventuel de ce train mais les recherches effectuées tant au niveau national qu'au niveau européen ont démontré qu'une acquisition était hors de portée financière.

Un grand moment a ponctué notre saison 2018 et mis à contribution nos bénévoles : 180 Alsaciens du Monde se sont retrouvés le 25 août dernier par une météo capricieuse à Hohatzenheim pour un repas champêtre et les visites se sont enchaînées tout l'après-midi tant de la « Villa Météor », de l'Abbatiale de Hohatzenheim, que de notre Sentier du Houblon avec ses belles vues sur la plaine d'Alsace et Strasbourg. Tous ont été enchantés de cette journée mémorable et de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé. Pour conclure notre saison et remercier nos bénévoles qui s'activent annuellement d'avril à fin octobre, ceux-ci se sont retrouvés à Kirrwiller pour un déjeuner festif et ont assisté au nouveau spectacle Mystéria. Merci à eux pour leur fidélité, leur implication, leur bonne humeur et leur disponibilité. Comme tous les ans, nous faisons un appel aux bénévoles pour renforcer notre équipe, que ce soit en boutique ou pour les visites. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez un peu de temps à donner au tourisme local.



En 2019, nous pourrons compter sur l'Office de Tourisme du Kochersberg/Ackerland pour promouvoir notre offre touristique et espérons une nouvelle saison au calendrier bien rempli. En effet une collaboration entre la Communauté de Communes du Pays de la Zorn avec celle de Truchtersheim et la Villa Météor est en cours de finalisation pour mutualiser les moyens et assurer tant une cohérence qu'une promotion des atouts touristiques de nos territoires respectifs.

**Contact : Hubert PFISTER, président – tél. 06 82 21 00 98
Mail : houblon.wingersheim@payszorn.com**



Association Arc-En-Ciel

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire des « Talents cachés », exposition annuelle organisée par l'association, l'édition 2018 a réuni trois manifestations-phares durant le week-end des 10 et 11 novembre 2018. Ce programme a proposé une invitation au regard et à l'écoute à travers une exposition, un moment musical et des moments de rencontres inédites.



« **L'Invitation au Regard** » : une exposition autour de six artistes, six chemins de création, six passions à partager.

A la rencontre de six artistes de talent qui comme beaucoup d'entre eux, ne sont pas des habitués des galeries d'art, les visiteurs ont découvert leurs œuvres originales et leurs démarches artistiques, leurs manières d'appréhender leurs techniques de réalisation. Un chemin de découverte insolite où la peinture, les crayons de couleur, les gestes d'écriture et les signes graphiques, l'argile et les menus objets ont dialogué dans une finesse enchantée. Les médiums et les supports ont exprimé toute la richesse de leur créativité, animée par la passion, la quête du détail, la méticulosité du tracé, la mise en scène de l'objet, de la couleur ou de la matière. A travers leurs arts, ces six artistes ont partagé leur sensibilité et leurs propres émotions imprimées dans leurs œuvres. « **L'Invitation à l'écoute** » : un moment de partage autour de la musique de chambre. Un moment musical a été offert par l'ensemble « Appassionati », dix musiciens amateurs, unis dans leur passion pour leurs instruments et la musique de chambre. Un programme de découverte du répertoire classique a été joué à travers des formations variées. Duos et trios ont alterné voix, violon, violoncelle, clarinette, flûte et piano, pour un sensible partage autour de quelques belles pages des œuvres de Fauré, Massenet, Bruch, Dvorak, Elgar, Glinka et Beethoven. A l'issue de ce moment musical, une rencontre conviviale a réuni les artistes et les musiciens de la journée pour un moment d'échanges et de partages avec le public. **Les traditionnels exposants au rendez-vous du dimanche.** L'ambiance chaleureuse et conviviale fait de cette manifestation un rendez-vous annuel attendu, tant des exposants que des visiteurs, et cela depuis 20 ans ! L'association Arc-en-Ciel a proposé, cette année encore, de nouveaux talents à découvrir. L'exposition a regroupé artistes et artisans, tous animés par une passion créatrice, appréciable dans la maîtrise de leur savoir-faire. Les visiteurs y ont trouvé des multiples inspirations de cadeaux et découvertes à l'approche de cette fin d'année, entre produits de terroir originaux et artisanat d'art. Bijoux, décorations de Noël, pierres naturelles, verres fusing, et autres céramiques ont côtoyé joyeusement chocolats, bières artisanales, fromages, sirops fruités... Saveurs gustatives et plaisir des yeux ont contribué à réchauffer les premiers frimas de l'automne!

Associations Parents d'Élèves



Mon ami Pierrot

Cette année, l'association de parents d'élèves connaît plusieurs grands changements.



Tout d'abord certains changements de statuts au sein du comité. Suite au départ de deux de leurs membres, Mme Braun Priscilla, trésorière-adjointe, et Mr Stepien Thierry, trésorier, Mme Lapp qui avait été vice-présidente, reprend les rennes de la trésorerie. L'ensemble des différents membres passe d'un poste précis, les précédentes années, au poste de membres actifs. Mme Britz Delphine garde son poste de présidente. L'association, suite au nouveau regroupement scolaire, se devait également de changer de nom. En effet, APERPIWAWI signifiait

Association de Parents d'élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Waltenheim sur Zorn et Wingersheim. Lors de l'assemblée générale du 14 septembre 2018, plusieurs propositions ont été faites et c'est le nom de « APE Mon ami Pierrot » qui a été retenu, en référence au nom de la nouvelle école. Différents logos ont également été proposés durant le mois d'Octobre, par des parents volontaires. Ce sont les enfants qui ont choisi, lors d'un vote organisé par leurs enseignants respectifs. Le but reste le même : récolter des fonds, en proposant différentes actions au cours de l'année scolaire, afin de pouvoir aider au financement de différentes sorties, classes vertes, classes de mer, spectacles. En ce début d'année scolaire, la somme de 580€ a déjà été reversée à la coopérative scolaire, et ce n'est qu'un début. Lors du conseil d'école, tenu le 9 Novembre 2018, l'association a pu faire la surprise de reverser encore une fois, une belle somme pour la coopérative : 4€ par enfant, soit un total de 1160€ ! Les actions restent les mêmes dans l'ensemble : fournitures scolaires, bourse aux vêtements, fromages, chocolats, sapins. L'opération papier cadeau ne sera pas reconduite. En revanche, quelques nouveautés sont prévues : Vente de livres neufs, agrumes, galettes des rois, ... Nous vous rappelons que les actions restent ouvertes à l'ensemble de la communauté.

**Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter : <https://www.facebook.com/apemonamipierrot>
apemonamipierrot@gmail.com - Téléphone / SMS : 06 86 84 40 40
(Présidente de l'association, Mme BRITZ Delphine).**



Le Club du Bel Âge

L'année 2018 vit la continuation des activités « traditionnelles » et des « nouveautés » accueillies avec beaucoup d'enthousiasme.

L'habitude étant bien ancrée, l'année 2017 se termina par la traditionnelle après-midi récréative autour du Saint Nicolas local (Jean-Claude Kapps), rehaussée par les chants de Noël de la Chorale Sainte Cécile.

La sortie « Cochonnailles » du 21 février fut mitigée. Si la visite du Musée du Chemin de Fer à Obermodern fut très appréciée, le « Kesselfleisch » de l'Outre-Forêt ne fut pas de tous les goûts.

Puis l'assemblée générale traduit le dynamisme du Club fort de 130 membres, heureux de se retrouver 5 à 6 fois dans l'année.



En juillet, le pique-nique dans les vignes est devenu tradition, avec temps au beau fixe, vue splendide, messe en plein air par Mr le Curé Olivier, buffet copieux, ambiance sympathique.



La sortie du mois de mai, au Pays de Labaroche (Espace des métiers du bois et du patrimoine et Musée-Mémorial du Linge), dut malheureusement être annulée.



En septembre, innovation: marche dans le vignoble d'Oberkirch avec un grand succès complétée par la visite guidée d'Oberkirch et de l'église du pèlerinage de Lautenbach pour les non-marcheurs — Bus complet

En octobre, reprise de la traditionnelle après-midi « Noix - Vin nouveau - Hareng » précédée d'une remarquable, et fort appréciée, conférence de Daniel LE TOUX sur la « Polynésie Française » avec exposition

Et l'année se termina, comme d'habitude, avec le Saint Nicolas...

En prévision, cochonnaille, sortie neige et AG le 20 Mars 2019

Le Club accueille avec grand plaisir tous ceux qui voudront nous rejoindre...

N'hésitez pas à nous contacter (Marie-France Kremmel - 03 88 51 25 31), vous serez les bienvenus



Les Aînés de Gingsheim

Le 25 octobre les Aînés étaient de sortie pour une journée dans le nord de l'Alsace.



A 9h 45 ils se sont retrouvés sur le Parking de l'usine BOEHLI à Gundershoffen. Sous la conduite d'une guide très sympathique et parfaitement compétente en la matière, ils ont découvert l'histoire et la fabrication de bretzels. A l'issue de la visite ils ont pu déguster tous les produits fabriqués.

A midi ils se sont retrouvés autour d'une table conviviale dans un restaurant à Mertzwiller.

L'après-midi, une autre visite très instructive les attendait à Mietesheim chez Alelor-Raifalsa, dans l'alimentaire également. Présentées par un spécialiste tout aussi compétent, c'étaient la transformation du raifort et la fabrication de toutes sortes de moutardes et sauces. Après la découverte et dégustation de toutes ces sauces, plus délicieuses les unes que les autres, ils sont retournés à Gingsheim, la bouche encore imprégnée par ces saveurs nouvelles, variées et piquantes.



Pour tout renseignement : GROSS Joseph - Email : joseph.gross@gmail.com ou 03.88.51.27.14



Club des Aînés

Malgré une légère stagnation concernant le nombre des adhérents de notre club, 35 personnes se réunissent mensuellement tous les 3^{ème} jeudi après-midi. Même si nous ne proposons pas de « thé dansant », les distractions offertes, comme la belote, le scrabble, et divers autres jeux permettent aux seniors de faire travailler leurs neurones. Cette année nos excursions, qui sont aussi une occasion de sortir de son quotidien, ont été remises pour 2019. Ceci ne nous a pourtant pas empêché de nous retrouver au Royal Palace à Kirwiller, dégustant un excellent repas et savourant un spectacle de grande qualité. Recevoir un club ami, en l'occurrence celui d'Uhrwiller, et passer un moment convivial autour d'un repas voilà de quoi agrémenter nos rencontres, tout comme nos incontournables : repas harengs, dégustation de tartes flambées chez nos amis Uhrwillerois, Noël fêté dans la joie, autour d'une excellente paëlla préparée par les membres du comité. Avec regret nous avons dû renoncer à la présence si vivifiante des enfants de « l'ancienne » école de Mittelhausen, l'ensemble éducatif ayant été regroupé dans un superbe complexe scolaire à Wingersheim.

« Vieillir n'est pas une catastrophe tant qu'on garde un cœur jeune » c'est le cas de trois de nos adhérentes : Alice Anstett (95ans) Emma Richert et Marguerite Mehl de Reitwiller (85 ans). Nos vœux les plus chaleureux à nos fidèles amies « Toujours ! » c'est long mais Nicole et André Arbogast ont fait le pari que « toujours » est une promesse, promesse faite il y a 50 ans et qui leur a permis de fêter leurs Noces d'Or le 7 juin 2018. Nos sincères félicitations et meilleurs vœux pour les nombreuses prochaines années.

« Le souvenir d'un être absent s'allume dans les ténèbres du cœur, plus il a disparu, plus il rayonne. » Nous avons accompagné dans la peine la famille de notre fidèle ami Michel Durst qui nous a quittés pour un monde de paix et d'éternité. Notre sympathie à la famille endeuillée.

Un petit mot pour celles et ceux qui hésitent à franchir le pas pour venir rejoindre notre club : « Notre temps est précieux ! mais précieux aussi les moments de partage avec les autres de tout âge ; ayez à l'esprit qu'il faut savoir UN jour, prendre le temps de s'arrêter, de reprendre et polir, de capter la source et de s'y baigner, pour ensuite savoir donner la joie et faire rire ». Rencontrer nos aînés ce n'est pas perdre son temps, c'est apprendre à se connaître, à s'estimer. N'hésitez pas à tenter l'expérience, car chaque expérience a quelque chose à nous apprendre !

« Le souvenir d'un être absent s'allume dans les ténèbres du cœur, plus il a disparu, plus il rayonne. » Nous avons accompagné dans la peine la famille de notre fidèle ami Michel Durst qui nous a quittés pour un monde de paix et d'éternité. Notre sympathie à la famille endeuillée.

Un petit mot pour celles et ceux qui hésitent à franchir le pas pour venir rejoindre notre club : « Notre temps est précieux ! mais précieux aussi les moments de partage avec les autres de tout âge ; ayez à l'esprit qu'il faut savoir UN jour, prendre le temps de s'arrêter, de reprendre et polir, de capter la source et de s'y baigner, pour ensuite savoir donner la joie et faire rire ». Rencontrer nos aînés ce n'est pas perdre son temps, c'est apprendre à se connaître, à s'estimer. N'hésitez pas à tenter l'expérience, car chaque expérience a quelque chose à nous apprendre !

Nicole Arbogast, présidente 03 88 51 26 08. Gertrude Flick, secrétaire 03 88 21 20 54



Quand l'histoire nationale et régionale envenime la vie d'un village

CONTEXTE HISTORIQUE :

Cédé par le traité de Francfort du 10 mai 1871, le territoire d'Alsace-Moselle dénommé Reichsland Elsass-Lothringen fut placé directement sous la dépendance de l'Empereur d'Allemagne. Par l'acte diplomatique de ce traité de Francfort, les habitants des territoires cédés par la France (Alsace et Moselle) pouvaient opter de rester français en quittant volontairement leur région de résidence avant le 1^{er} octobre 1872. En Alsace, 12,5 % de la population totale firent ce choix.

ENTRE 1871 ET 1918, LES ENRÔLÉS ALSACIENS ET MOSELLANS DANS L'ARMÉE IMPÉRIALE ÉTAIENT DONC DES CITOYENS ALLEMANDS.

Dès le 18 avril 1871, la fréquentation de l'école devenait obligatoire en Alsace. En France de l'intérieur, elle ne sera obligatoire que 11 années plus tard. Pendant les 47 années du Reichsland, la langue d'enseignement dans les écoles est alors en règle générale l'allemand.

En 1918, après le retour de l'Alsace à la France, les cours d'enseignement devaient être donnés dans une langue que la plupart des maîtres d'école parlaient fort mal ou ignoraient complètement.

En 1924, le gouvernement du radical-socialiste Edouard Herriot voulait introduire dans l'ancien Reichsland l'ensemble de la législation laïque de la République française. Cela allait conduire à de vives réactions de protestations, à des grèves scolaires et à une flambée autonomiste en Alsace.

Caricature du combat que devait mener l'Alsace du petit David contre le Goliath Herriot. (Journal Der Elsässer en 1924)



LE VICAIRE DE LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG EST NOMMÉ À WINGERSHEIM

Le 25 avril 1915, l'évêque Adolf Fritzen d'origine allemande nomme Isidore Foesser curé de Wingersheim. Agé de 36 ans et après cinq années de vicariat à la paroisse de la Cathédrale de Strasbourg, Isidore Foesser, originaire de Meistratzheim, est accueilli dans son nouveau poste en pleine période de guerre et de pénuries. Il succède au curé Georges Fischer, décédé subitement dans sa paroisse le 7 février de la même année.

Nicolas Muckensturm y assure les postes d'enseignant, d'organiste et de greffier. L'Alsace vit alors dans la période du Reichsland Elsass-Lothringen et c'est la première année de la guerre franco-allemande.

UNE CHORALE D'ÉGLISE DÉCIMÉE

En août 1914, c'était la « Mobilmachung » de 28 classes d'âge à partir de 17 ans.

Les forces vives de la commune sont engagées dans les combats de la guerre que l'on appellera plus tard Première Guerre Mondiale. Lorsqu'en automne 1915 le nouveau curé veut rassembler la chorale d'église, il ne peut recenser que trois choristes non encore mobilisés qui assurent alors seuls avec l'organiste Nicolas Muckensturm l'animation musicale des messes. Il faut ensuite attendre la fin de la guerre pour assister au renouveau de la chorale d'église.

DÉPART DE NICOLAS MUCKENSTURM ET ARRIVÉE DE JOSEPH BAEHREL

Entre décembre 1918 et janvier 1919, l'administration du maire Laurent Gantzer devait classer ses citoyens en quatre catégories de nationalités et de cartes d'identité. Uniquement accusé de militantisme allemand, Nicolas Muckensturm passe pourtant devant le Conseil de triage, puis est muté à Rosteig près de Wingen-sur-Moder.

Il est remplacé par Joseph Bæhrel, originaire d'Erstein et précédemment en poste à Wingen-sur-Moder. Comme c'est la tradition, il cumule le poste de directeur d'école avec celui d'organiste du curé Isidore Foesser et de greffier du maire Laurent Gantzer.

Les premiers contacts avec le curé Foesser deviennent rapidement passionnels. L'un proche des idées de Mgr Ruch, nouvel évêque de Strasbourg et principal adversaire des projets laïcs d'Edouard Herriot, veut garder sa mainmise sur la chorale d'église. L'autre, avec l'appui de son syndicat anticlérical, veut imposer au curé des idées d'avant-garde : faire jouer des pièces de théâtre, organiser des bals, des tombolas, diffuser des cartes de membres ... pour renflouer la caisse de la chorale d'église. Fort de ses expériences faites à Wingen-sur-Moder, Bæhrel persiste dans ses idées condamnées par le curé. Accompagné d'un choriste non-mobilisé, il obtient une entrevue à l'évêché de Strasbourg auprès du vicaire général Mgr Marie-Joseph Kolb qui refuse catégoriquement les nouveautés.

C'est un échec pour le novateur, lui qui souhaitait même introduire la mixité dans la composition de la chorale, et des chants profanes dans le répertoire.

Un clan Baehrel favorable aux idées novatrices émerge au sein des membres de la chorale d'église qui devient de fait une chorale laïque. Quant aux maires successifs Laurent Gantzer (1918 à 1920) et Joseph Adam (1920 à 1929) pris en tenailles, ils font semblant de ne pas prendre position ou tiennent un double langage.

LE CONFLIT « ROUGE » CONTRE « NOIR » S'ENVENIME EN 1926

Le malaise dû à la politique laïque d'assimilation d'Edouard Herriot et la flambée autonomiste approuvée par le curé Foesser vont envenimer la situation. Pour la rentrée des classes en octobre 1926, Joseph Baehrel est appelé en stage de recyclage à « l'Intérieur » pour parfaire la maîtrise de la langue française à Boulogne-Billancourt.

Avant son départ et son remplacement programmé, il propose au maire Joseph Adam d'accorder temporairement le poste de greffier à son épouse Marie née Ulmer et le poste d'organiste à sa fille Henriette. C'était le comble des offenses faites au curé : une femme organiste de la chorale d'église ! Mais, entre-temps le maire Adam avait déjà accepté de confier ces deux fonctions à Georges Halbwachs, le remplaçant du stagiaire. Sur ces promesses se greffait une autre embrouille : deux chambres devaient être allouées à Halbwachs dans la propriété d'une famille voisine de l'école, mais l'attribution se faisait attendre, sans doute à la demande de Baehrel. Finalement, Halbwachs est nommé organiste par le curé, mais le poste de greffier lui échappe au profit d'un fidèle du clan Baehrel.

LA GRÈVE DES CHORISTES LE JOUR DE NOËL

Pour le jour de la Saint-Etienne de l'année 1926, les membres de la chorale avaient prévu d'organiser une soirée théâtrale dans la salle du « Schoftwirt » (ancienne demeure de Jean Loyson). Mis au courant de ce projet, le curé Foesser intervient fermement devant tous les choristes réunis spécialement dans la salle de classe de l'école des garçons. Devant l'échec des ultimes négociations, un bras de fer s'engage et

les choristes décident de faire grève lors de la messe du jour de Noël. Les grèves scolaires qui sévissaient alors en Alsace, avaient-elles « contaminé » les choristes de Wingersheim ? Le dimanche d'après, la réaction autoritaire du curé du haut de la chaire suscite l'intervention hostile d'un paroissien qui se lève de son banc en vociférant et en brandissant un poing levé. Médusés, les autres fidèles assistent à cette scène digne d'une réunion électorale.

Dans la foulée, tous les choristes démissionnent ... les arbres du verger paroissial, la clenche du portillon de la cour du presbytère ... subissent des actes de vandalisme et de malveillance.

RETOUR ANTICIPÉ DU STAGIAIRE BAEHREL ET DÉNOUEMENT DE LA CRISE

A Pâques de l'année 1927, Joseph Baehrel est de retour à Wingersheim pour quelques jours de vacances. Avant son départ vers Boulogne, il se plaint d'avoir reçu des lettres anonymes sur son lieu de stage. Quelques semaines plus tard, Baehrel, fraîchement membre du Syndicat National des Instituteurs (SNI), abrège son stage et revient définitivement à Wingersheim où son remplaçant Halbwachs est muté à Strasbourg.

Pour reprendre la direction de la chorale, Joseph Baehrel pose ses conditions qui ne sont pas acceptées par le curé. Ainsi, afin d'assurer chaque dimanche l'animation musicale des messes, l'organiste Georges Halbwachs doit se dévouer en se déplaçant depuis Strasbourg.

A la rentrée 1928, Halbwachs est muté à Wangenbourg et l'orgue est alors confié d'abord au Père franciscain Léopold du proche Hohatzenheim puis, à compter du 1^{er} janvier 1929, à Antoine Holzmann de Wingersheim, jusqu'à l'arrivée d'Antoine Willié, le nouveau maître d'école, à la rentrée 1935.

Entre-temps, pour des raisons de santé, Joseph Baehrel avait pris la retraite, quitté la commune pour se retirer à Saverne jusqu'à son décès en 1934.

UN HAVRE DE PAIX POUR LES TOUT-PETITS

Alors que les adultes se chamaillaient pour satisfaire leurs égos, leurs convictions religieuses, politiques ou syndicales, les jeunes âgés de 3 à 7 ans profitaient, dans ces temps de tensions et de pénuries, du dévouement de sœur Carmella Meyer, originaire de Minversheim.

Sous sa bienveillante conduite, ils arpentaient agrippés à une corde, en queue-leu-leu la campagne où leurs mamans trimaient pour remplacer aux durs travaux agricoles leurs maris partis à la guerre.

Au retour, dans une salle de l'école des filles construite en 1901, pendant la période du Reichsland, les bambins affamés avaient droit à des tartines abondamment garnies de confiture.



Grève scolaire en Alsace pour la défense de l'école confessionnelle. Ces grèves scolaires qui sévissaient alors en Alsace, avaient-elles « contaminé » les choristes de Wingersheim ? (Une du journal catholique « Der Elsässer »)



INFORMATION PRATIQUE

A compter du 31 décembre 2018, la trésorerie de Hochfelden fermera définitivement. Le formulaire de prélèvement est disponible à l'accueil de la Maison du Pays ou sur notre site internet (www.payszorn.com).

Entretien des trottoirs

- **Chaque propriétaire ou locataire est tenu** de balayer et nettoyer les trottoirs et caniveaux devant son logement et sa propriété, y compris devant les cours, jardins ou clôtures, afin de les maintenir en bon état et d'éviter la dégradation des trottoirs.
- **Les haies et autres végétations** ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Ceci afin de prévenir tout accident pour lequel votre responsabilité serait engagée.
- **En cas de chute de neige**, chaque riverain a l'obligation de dégager son trottoir ou la chaussée, et de sabler, si possible, les éventuelles plaques de verglas. Des bacs à sel sont mis en place dans les rues nécessitant un traitement prioritaire en raison du dénivelé. N'hésitez pas à vous en servir pour saler la chaussée.

- **Il est rappelé** que l'usage du sel est réservé à la voirie publique et non au domaine privé. Merci de signaler à la Mairie si le sel venait à manquer. La municipalité compte sur la coopération des riverains dans ces situations exceptionnelles, où la neige et le verglas perturbent le quotidien de tous.

STATIONNEMENT

- **Pour les places de parking**, la municipalité s'efforce de dégager un maximum de places tout en tenant compte de la visibilité et de la sécurité des autres usagers. Merci de respecter les emplacements prévus à cet effet. Nous invitons fortement les personnes qui bénéficient d'un emplacement sur leur terrain privé d'y garer leur véhicule. En respectant ces quelques consignes, chacun contribue à faire de notre commune, un lieu sécurisé et accueillant.

Collecte des ordures ménagères

RAPPEL :

Les déchets ménagers sont collectés tous les MERCREDIS MATINS
La collecte sélective se fait tous les MARDIS des SEMAINES IMPAIRES.

Les passages du camion collecteur sont parfois matinaux, pensez à sortir les poubelles la veille

Attention : lorsqu'il y a des jours fériés dans la semaine, les jours des collectes changent

CALENDRIER de RATTRAPAGE 2019 WINGERSHEIM LES QUATRE BANS

JOUR SUPPRIMÉ	>	JOUR DE RATTRAPAGE
mardi 23 avril		mercredi 24 avril (COLLECTE SELECTIVE)
mercredi 24 avril		jeudi 25 avril
mercredi 1 ^{er} mai		jeudi 2 mai
mercredi 8 mai		jeudi 9 mai
mercredi 12 juin		jeudi 13 juin
mercredi 13 novembre		jeudi 14 novembre
mercredi 25 décembre		mardi 24 décembre



1 BAC QUI DÉBORDE = 1 BAC NON CONFORME

À partir du 1^{er} janvier 2018, les bacs qui débordent ne seront plus collectés. Le débordement des bacs compromet la sécurité des agents chargés de la collecte et porte atteinte à l'hygiène et à la salubrité publiques.

RAPPEL HORAIRES D'OUVERTURE DÉCHÈTERIES :

BOSENDORF > Ouverte le mardi et jeudi de 14h à 17h45
> et le samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

MUTZENHOUSE > Ouverte le lundi et mercredi de 14h à 17h45
> et le samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

Un défibrillateur peut sauver une vie!

Les quatre communes historiques sont aujourd'hui équipées d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE).

Ce dispositif permet à chacun de sauver des vies. En effet, dans les cas d'arrêt cardiaque, la rapidité d'intervention est un élément majeur pour la remise en forme et la survie des victimes.

Il s'agit d'un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Ces appareils procèdent automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire, et permettent de relancer l'activité cardiaque par des chocs électriques.

Ils sont utilisables par les secouristes et sapeurs-pompiers, mais aussi par le public non formé.

Si vous êtes amenés à utiliser le DAE, veuillez suivre les indications sur l'appareil.

Des instructions vocales et écrites, simples et claires sont complétées par des images disposées autour de l'écran pour aider le sauveteur qui est guidé du début à la fin :

- les images disposées autour de l'écran rappellent les étapes de la réanimation.
- des instructions données sous forme vocale et écrite vous guident dans toutes les conditions environnementales (bruit, obscurité).



- un métronome vous indique le rythme approprié pour la réalisation de compressions thoraciques efficaces.

Nous espérons que ce dispositif, au service des victimes potentielles sur notre territoire, pourra le cas échéant permettre de sauver des vies.

Vous trouverez un défibrillateur à :

- Gingsheim : sur le mur du parvis de l'Eglise
- Hohatzenheim : au parc de l'Eglise, entrée salle Saint François
- Mittelhausen : en face de la Maison de garde, au niveau du parking rue principale
- Wingersheim : au Garage communal, 2 rue Alain Bashung

Ils sont équipés d'un éclairage qui se déclenche à la tombée de la nuit pour augmenter sa visibilité.

Merci de respecter cet équipement public qui peut sauver une vie !

Appel aux médecins

Jusqu'à 19h ou 20h : appels aux cabinets des médecins généralistes

En dehors de ces horaires :
de Hochfelden Saverne

De 20h à 0h : SOS Médecins au 03 88 75 75 75 (médecin de garde du secteur qui fera le lien soit en se déplaçant, soit en envoyant au urgences)

De 0h à 8h : Composer le 15 Samu

Site internet

Le nouveau site internet de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans est en ligne depuis juin 2018 :

<https://wingersheim4bans.payszorn.com/>

Vous y trouverez l'ensemble des informations de notre Commune Nouvelle, notamment :

- La reprise de l'intégralité des données historiques des Communes déléguées : Gingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen et Wingersheim

<https://wingersheim4bans.payszorn.com/communes-historiques/>

- La rubrique « Commune Nouvelle » détaillant entre autres les délibérations du Conseil Municipal ainsi que les bulletins municipaux au format pdf

<https://wingersheim4bans.payszorn.com/la-commune-nouvelle/les-deliberations/>

- La rubrique « Evènements » retraçant les évènements marquants de la Commune avec photos à l'appui et annonçant les évènements à venir

<https://wingersheim4bans.payszorn.com/evenements/>

- La rubrique « Actualités » pour les informations plus générales : rattrapage des jours de collecte des ordures ménagères, convocations aux séances du Conseil Municipal...

<https://wingersheim4bans.payszorn.com/actualites/>

- La rubrique « Infos pratiques » pour tous les renseignements utiles notamment les horaires des mairies déléguées, des aides pour vos démarches administratives, les plans de la Commune et la liste des objets trouvés

<https://wingersheim4bans.payszorn.com/infos-pratiques/objets-trouves/>

- Mais aussi des informations relatives aux activités touristiques, associatives et économiques (restauration, professionnels de santé, liste des associations...)

<https://wingersheim4bans.payszorn.com/tourisme/>

<https://wingersheim4bans.payszorn.com/vie-associative-economique/liste-des-associations/>

Recensement de la population

Les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans.

Wingersheim les Quatre Bans fait partie du groupe de communes recensées en 2019

A partir du 17 janvier 2019, vous allez donc recevoir la visite des agents recenseurs :

Sur Wingersheim : Mmes Sylvia Lamorlette, Anne-Lise Mochel

Sur Mittelhausen : Mmes Gertrude Flick, Marie-Christine Weiss

Sur Hohatzenheim : Mme Geneviève Thibault

Sur Gingsheim : Mme Jeannine Ness

Ils seront identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figure leur photographie et la signature du maire. Merci de leur réserver le meilleur accueil. Les agents recenseurs passeront à votre domicile pour vous remettre les documents suivants :

Soit une notice pour effectuer le recensement en ligne par Internet, procédure facile, simple et rapide et **vivement recommandée**.

Soit les documents pour un recensement papier :

- une feuille de logement,
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé,
- une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.



L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires, si vous le souhaitez. Sinon, il viendra les récupérer lorsque vous les aurez remplis.

Les questionnaires devront être remis à l'agent recenseur ou saisis par Internet au plus tard le 16 février 2019.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par l'agent recenseur. Participer au recensement est un acte civique, aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation. Le recensement détermine la population officielle de la commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Toutes vos réponses sont absolument confidentielles et seront ensuite transmises à l'Institut National de Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez votre Mairie au 03 88 51 26 35 ou Jean-Paul Feldmann, adjoint, coordonnateur communal du recensement 2019.

2018



Les Naissances

GINGSHEIM

08.12 GRIESEMANN BURGARD Elyna
31.12 SIEGRIST Robin

HOHATZENHEIM

16.02 NEUHUSER Jade
19.08 BLANQUIN Maëlle
06.09 MAJOREL Méline
22.09 REHM Rose

MITTELHAUSEN

08.01 LAESSER Jules
27.03 DIABY Bakoutoubou
07.05 DOLIS Elsa
02.07 FAESSEL Mathilde
06.07 QUESTIER Ancelin
16.09 TRIME Simon

WINGERSHEIM

18.01 OSTER-SCHALL Clément
29.01 FRICKER Raphaël
11.02 MONTGILBERT Elise
24.03 BUCHHEIT Arthur
09.04 HUCKEL Sacha
08.06 MUSA Léo
19.08 ADNET LAPP Léon
06.10 KNOEPFEL Lorenzo
18.12 WEIL Liséa

Les Mariages



HOHATZENHEIM

04.08 RINGEISEN Xavier et EMIRZIYE Ani
18.08 REEB Fabrice et THAUDIERE Chloé

MITTELHAUSEN

15.06 COLIN Eric et FREY Jacqueline
30.06 HAUWELLE Julien et VENOT Marie-Clémentine
18.08 DUMONTIER Geoffrey et PY Angélique

WINGERSHEIM

21.04 LEVASSEUR Yvon et TRIPET Nadia
12.05 MULLER Julien et WASSONG Marie-Hélène
26.05 PIEUCHOT Louis-Vincent et SCHMITT Tania
02.06 SCHOTT Adrien et JACOB Gabrielle
22.06 KAISER Jérôme et SPENLE Laetitia
14.08 BEY Kévin et HOLZMANN Amandine

Les Décès



GINGSHEIM

11.07 PAULUS Etienne 54 ans

HOHATZENHEIM

06.08 RISCH Antoinette née LANG 96 ans

MITTELHAUSEN

06.01 GODART Daniel 57 ans
30.01 KIFFEL Jeanne 94 ans
17.02 BRAUNBARTH Richard 80 ans
23.10 DURST Michel 88 ans
14.12 KLICKI Astrid née GRETZER 66 ans

WINGERSHEIM

20.01 FELDEN Gérard 76 ans
23.01 HISSLER Nicolas 88 ans
18.05 GOETZ Jeanne née MEYER 86 ans
24.06 FUCHS Odile née BECKER 86 ans
13.07 MEYER André 86 ans
23.07 MACK André 77 ans
29.07 OSTER-SCHALL Alphonse 89 ans
17.08 GOETZ Joseph 89 ans
04.10 SPITZER Marie-Louise née REINBOLD 97 ans
27.10 MOEBS Denise née HABERKORN 80 ans

Les Grands Anniversaires



80 ans né(e) en 1938

GINGSHEIM

02.02 HAUBER Marie-Jeanne née LEHMANN
09.07 MITTELHAEUSER Nicolas

HOHATZENHEIM

06.05 SCHNEIDER Lucien

MITTELHAUSEN

02.01 KOHLER Claude
23.04 SORGIUS Ronald
31.05 DIEMERT Marthe née HACKIUS
06.10 KOHLER Marthe née KLEIBER

WINGERSHEIM

18.01 HOENEN Marie Antoinette née HINCKER
15.05 REIFFSTECK Antoine
29.05 MOEBS Denise née HABERKORN
11.07 HINCKER Marie Anne née HAGER
12.08 MURATON Georgette née QUIRI
03.11 HENRIOT Viviane née LOCHESI

85 ans né(e) en 1933

GINGSHEIM

15.03 MITTELHAEUSER Albertine née WIND
17.08 LAUGEL Alphonse
17.08 MEYER Cécile

HOHATZENHEIM

26.07 AMBS Alphonse
18.11 HOLZMANN Mariette née FREUND

MITTELHAUSEN

13.04 RICHERT Emma née MEYER
06.06 KIFFEL Berthe née ZIMMER

WINGERSHEIM

01.01 HISSLER Marie Juliette née REIFFSTECK
05.03 ADAM Marie Bernardine née HINCKER
17.03 NONNENMACHER Jeanne née HOLZMANN
10.08 HISSLER Joséphine née LOTH Marie
01.11 WERNERT Marie Clémentine née MEYER
17.11 HINKER Denise née FLICKER

90 ans né(e) en 1928

GINGSHEIM

06.04 WENDLING Joséphine née HEIDINGER

MITTELHAUSEN

05.01 BRUCKMANN Sophie
22.03 JACOB Mathilde née BRUCKMANN

WINGERSHEIM

21.04 WERNERT Marie Georgette
28.04 GOETZ Marie Alice née GRASS
25.12 LANG Marguerite née DOSSMANN-GRASSER

95 ans né(e) en 1923

GINGSHEIM

03.12 KAUFFMANN Lucie née ZIEGELMEYER

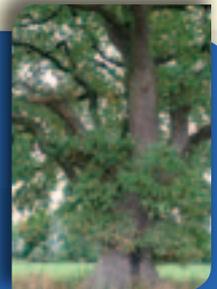
MITTELHAUSEN

12.07 ANSTETT Alice née JENN

WINGERSHEIM

27.07 GROSS Marthe née DREIDEMY

Les Doyens de nos villages



GINGSHEIM

KAUFFMANN Lucie née
ZIEGELMEYER, 95 ans
ROOS Emile, 97 ans

HOHATZENHEIM

SCHNEIDER Marie-Georgette née LAUGEL 94 ans
STEINMETZ Claude (Père Hugues), 91 ans

MITTELHAUSEN

SCHNEIDER Jeanne née FLICK, 98 ans
EHSTAND Jean-Paul, 94 ans

WINGERSHEIM

HUSS Odette née SCHOTTE, 98 ans
PFISTER André, 92 ans



LE CALENDRIER 2019

des Manifestations

JANVIER

Dimanche 6	Fête des Aînés	Salle des Fêtes WINGERSHEIM
Dimanche 13	Fête des Aînés	Salle des Fêtes GINGSHEIM
Dimanche 13	Fête des Aînés	Salle des Fêtes HOHATZENHEIM
Dimanche 20	Fête des Aînés	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Samedi 26	Théâtre - Poussière de Vie	Salle des Fêtes WINGERSHEIM
Mardi 29	Don du Sang	Maison des Asso WINGERSHEIM

FÉVRIER

Samedi 2	Conférence OLLAND «Ouzbékistan»	Salle des Fêtes HOHATZENHEIM
Samedi 23	Soirée jeux de société	Salle des Fêtes HOHATZENHEIM
Dimanche 24	Repas Paroissial	Salle des Fêtes WINGERSHEIM
Dimanche 24	Carnaval - ASLM	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN

MARS

Samedi 2 ou 9	Théâtre impro - ASLM	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Jeu 21	Conférence « Alternatives aux pesticides »	Maison des Asso WINGERSHEIM
Mardi 26	Don du Sang	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Samedi 30	Soirée à thèmes - La Gingsheimoise	Salle des Fêtes GINGSHEIM

AVRIL

Samedi 6	Osterputz	LES 4 COMMUNES
Dimanche 7	Bourses aux vêtements APE mon Ami Pierrot	Salle des Fêtes WINGERSHEIM
Dimanche 7	Concert de Printemps EMI et Chœur 1001 Notes	Eglise MITTELHAUSEN
Samedi 13	Journée de nettoyage Etang + Zorn - AAPPMA	Etang de pêche WINGERSHEIM
Samedi 27	Une Rose un Espoir	LES 4 COMMUNES

MAI

Mercredi 1	Marche du 1 ^{er} mai ALSM	MITTELHAUSEN
Samedi 4	Théâtre impro - ASLM	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Samedi 11	Concours de pêche - AAPPMA	Etang de pêche WINGERSHEIM
Samedi 18	Journée Citoyenne	MITTELHAUSEN
Dimanche 19	Ballade de Houblonnières	WINGERSHEIM
Dimanche 19	Atelier de créateurs Portes ouvertes - Exposition	MITTELHAUSEN
Dimanche 26	Elections Européennes	LES 4 COMMUNES
Mardi 28	Don du Sang	Maison des Asso WINGERSHEIM
Jeu 30	Vide Grenier - FCW	WINGERSHEIM

JUIN

Samedi 22	Feux de la St Jean	GINGSHEIM
Dimanche 23	Pêche libre - AAPPMA	Etang de pêche WINGERSHEIM
Dimanche 23	Fête Dieu	WINGERSHEIM
Dimanche 30	Jeux Intervillages	WINGERSHEIM

JUILLET

Dimanche 7	Soirée Tartes Flambées Amicale Pompiers	MITTELHAUSEN
Samedi 13	Fête Nationale	LES 4 COMMUNES
19, 20, et 21	Week-end sportif FCW	WINGERSHEIM
Mardi 30	Don du Sang	WINGERSHEIM

AOÛT

Jeu 15	Fête de l'Assomption	Parc de la Chapelle HOHATZENHEIM
--------	----------------------	--

SEPTEMBRE

Dimanche 22	Pêche libre - AAPPMA	Etang de pêche WINGERSHEIM
Mardi 24	Don du Sang	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN

OCTOBRE

Dimanche 6	Pêche libre - AAPPMA	Etang de pêche WINGERSHEIM
Samedi 12 et dimanche 13	Atelier de créateurs : Expo Tournage d'Art sur bois	MITTELHAUSEN
Dimanche 13	Messti - ASLM	MITTELHAUSEN
Samedi 19 ou 26	Festival de contes VOOLP Bibliothèque	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Samedi 26	Soirée Halloween	Salle des Fêtes GINGSHEIM
Samedi 26	Bal du houblon ou Wingers'Bier - FCM	Salle des Fêtes WINGERSHEIM
Jeu 31	Soirée Halloween	MITTELHAUSEN

NOVEMBRE

Dimanche 3	Repas Paroissial	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Dimanche 10	Talents cachés	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Mardi 26	Don du Sang	Maison des Asso WINGERSHEIM
Samedi 30	Atelier de créateurs : Marché de Noël	MITTELHAUSEN

DÉCEMBRE

Dimanche 1	Atelier de créateurs : Marché de Noël	MITTELHAUSEN
Dimanche 8	Culte de l'Avent Roland ENGEL et ses musiciens	MITTELHAUSEN
Dimanche 8	St Nicolas - ASLM	Ferme KOLB MITTELHAUSEN
Mardi 31	St Sylvestre FCW	Salle des Fêtes WINGERSHEIM